LA LIBERTÉ

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

VOL. 68 No 46 Saint-Boniface Jeudi 19 mars 1981

Au sommaire



Sécurité autour de la piastre

Pour le lancement de la piastre à Molière (voir en page intérieure), le Cercle Molière a fait appel à la célèbre Brink's. Une fois de plus, la mise en scène était à la hauteur.



Une partie de l'équipe des correspondants: (première rangée) Dolorès Laurendeau, Alice St-Onge, Céline Beaudette, Lilliane Lansard, Lucie Dupuis, Jocelyne Gagnon, Nicole Nadeau, Ginette Fiola, Lucille Daudet; (en arrière) Florent Beaudette, Lilianne Bernard, Simone Péloquin, Berthe Palud, Rose Philippe, Arthur Poirier et Irène Toupin.



Une autre partie de l'équipe: (en avant) Cécile Préfontaine, Rachel Turenne, Marie C. Labossière, Denise Hancox, Irène Lemoine, Gina Ostrowski-Freynet, Rachelle Lemoine, Josée Bernard, Marie Sarrasin, Odile Ostrowski, Marie-Marthe Damphousse, et Rino Ouellet; (deuxième rangée) Hélène Blais, Aurore Goulet, Carmen La Roche et Emmanuel Bouvier.

Les correspondants ont certaines difficultés

Quelque 35 correspondants et correspondantes de LA LIBERTÉ se sont rencontrés, samedi 14 mars, pour un deuxième stage de formation en trois mois. Cette session leur a permis de pousser plus avant une réflexion sur leur rôle, en tant que collaborateurs, d'étendre leurs connaissances dans le domaine journalistique.

Les lecteurs de l'hebdo ont sans doute noté avec intérêt que la participation des correspondants s'est accrue, tant en qualité qu'en quantité, au cours des derniers mois, et la tendance risque de se maintenir. En effet, la plupart d'entre eux et elles ont manifesté une satisfaction personnelle à répercuter les nouvelles de leur communauté.

Selon les correspondants, le cercle des lecteurs de **LA LIBERTÉ**, en particulier, chez les jeunes, s'est considérablement agrandi récemment, car le journal est en train de devenir le journal de tous.

Mais tout n'est pas "beau et rose" dans le meilleur des mondes... Les correspondants ont relevé de nombreuses difficultés au niveau de l'exécution de leurs fonctions.

Des réticences...

Signalons, entre autres, divers problèmes reliés à l'adressage et à la forme actuelle des abonnements (le journal ne se rend pas toujours à ses destinataires), la lenteur des postes, le besoin urgent d'appareils photo, l'absence d'un moyen d'identification comme représentants de **LA LIBERTÉ**, le manque de collaboration dans certains milieux de la part de détenteurs d'informations.

À ce chapitre, alors que certains ont réussi à organiser, auprès des organismes locaux, leur propre réseau, d'autres sont victimes de solides réticences de la part des autorités, notamment du clergé, et se voient contraints de "courir après" des gens.

De plus, il n'est pas facile d'oeuvrer comme journaliste dans de petits milieux où les nouvelles sont peu nom-

suite à la 2

Alfred Laurencelle parle

● À ne pas manquer, de larges extraits du discours de l'ancien commissaire d'écoles de La Broquerie, M. Alfred Laurencelle, présenté devant ses ex-collègues lors de leur assemblée annuelle.

OPINION

Les idées plutôt que les beaux yeux

Lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine cette fin de semaine, les membres devront se livrer à un exercice qui a depuis un certain temps perdu son sens véritable: l'élection des candidats du conseil d'administration de la SFM.

En effet, lorsque M. Louis Fiola fera dimanche devant l'assemblée son rapport de président du comité des candidatures, il aura certainement à l'esprit les centaines d'appels téléphoniques qu'il a fallu faire pour que suffisamment de personnes acceptent de se présenter de manière à permettre des élections. Plus que jamais, la leçon à tirer est claire: très peu de gens sont intéressés à devenir ce que l'ancien président de la SFM, M. André Fréchette, présentait la semaine dernière en TRIBUNE LIBRE comme "les dirigeants de notre destinée".

Comment s'en étonner? La tâche est lourde, puisqu'il s'agit d'établir les politiques chargées d'assurer l'épanouissement des Franco-Manitobains dans tous les domaines possibles et imaginables. Et puis, qui est rompu au fonctionnement d'un conseil d'administration? Ce n'est pas facile de se lancer dans l'inconnu.

La mise en garde d'André Fréchette, selon laquelle "la seule bonne volonté (d'un membre) pourrait être néfaste à l'organisme" n'est pas gratuite. En fait, le membre d'un conseil d'administration, devrait véritablement être omniscient et se trouver à la retraite pour avoir le temps d'étudier tous les dossiers, présentés par le personnel, sur lesquels il devra émettre son avis; lui et ses autres collègues. Sans compter qu'il devra impérativement faire preuve d'un sens aigu de la politique, pour savoir quand prendre les bonnes décisions.

Conclusion évidente

La conclusion est évidente: les membres de conseils qui répondent à ces critères sont plutôt rares, d'autant plus que les organismes franco-manitobains qui courent après ne manquent pas. Et pourtant, si l'on souhaite que le système des conseils d'administrations fonctionne comme c'est prévu en théorie, il faudrait qu'il n'y ait que de bons membres. Or, inutile de s'en cacher, ce n'est pas le cas.

Donc le système est dénaturé par la force des choses. Surtout depuis les années d'abondance qui règnent sous l'actuel régime des généreuses subventions gouvernementales. En effet, les membres des conseils d'administration se trouvent constreints d'établir leurs politiques en fonction des critères des programmes établis par le Secrétariat d'État.

Sous le Régime de la subvention, le conseil d'administration peut facilement se transformer en vérificateur de programmes proposés par le fédéral, plutôt qu'en générateur d'idées capables de créer les politiques adéquates pour le développement de la francophonie manitobaine.

Pour une structure efficace

Et puis intervient toute la question des rapports entre le conseil d'administration et le personnel, chargé de mettre en oeuvre les politiques proposées. Il est de notoriété publique que le (la) directeur(trice) général(e) contrôle effectivement l'organisme dont il a la charge administrative, pour la simple et bonne raison que c'est par lui (elle) que passe toutes les informations stratégiques pour prendre des décisions. Il faut donc que d'excellents rapports de confiance prévalent entre la direction du personnel et le conseil d'administration pour que la structure soit efficace. Autrement dit que des deux côtés, on partage des idées sensiblement identiques.

Car si des différences fondamentales d'opinions voient le jour entre le personnel et le conseil d'administration, la "chicane" démarre, chacun étant persuadé d'avoir raison. Bilan: l'efficacité des actions menées par l'organisme devient pour le moins douteuse. Et une crise s'avère alors nécessaire pour que l'une ou l'autre option l'emporte. Chaque faction essayant de se rallier l'appui populaire.

Au fait, cet appui populaire, les membres du conseil d'administration l'ont reçu à l'assemblée annuelle de l'organisme. Même si c'était sous la forme d'applaudissements. Alors, théoriquement c'est automatiquement le conseil d'administration qui représente le plus justement les intérêts de la population. Puisque en principe ces personnes ont été élues parce qu'elles étaient à même de remplir le mieux le mandat défini par les membres présents à l'assemblée annuelle, et parce qu'elles avaient présenté une approche de la francophonie compatible avec les intérêts de la majorité.

Mais voilà: de la théorie à la réalité, il existe un fossé qui ne veut pas se rétrécir. Combien de membres de conseil d'administration ont dû se battre, défendre leurs conceptions avant d'affronter le verdict populaire? André Fréchette, justement, a été un des rares à la SFM à être élu président de l'organisme en 1978 après avoir dû expliquer sa philosophie de la francophonie aux membres présents.

Cette année, une fois encore, rien ne semble indiquer que des visions différentes de la francophonie manitobaine seront offertes aux membres de la SFM qui n'auront, au moment des élections, qu'à faire un choix entre des personnalités et non des philosophies.

Un non-sens total si l'on accepte que le rôle de la SFM est de nature extrêmement politique, certains n'hésitant pas à comparer le conseil d'administration de la SFM à un gouvernement. Il devrait en être de ces élections commes des élections provinciales où l'on vote (en principe) non pas en fonction de la beauté du candidat mais des conceptions sur la société qu'il veut partager.

Une belle personnalité

Pour que les conseils d'administrations regagnent leurs lettres de noblesse, il va falloir que les règles de jeu soient modifiées de telle sorte que le comité de candidatures ne soit pas obligé de faire un seul appel téléphonique.

Si l'on veut espérer que le conseil d'administration redevienne un lieu privilégié d'échanges d'idées d'où sortira enfin cette idéologie dont les Franco-Manitobains devront se doter pour orienter dans un même sens leurs actions, il faudra que les gens puissent porter des idées au pouvoir plutôt que de choisir entre des personnalités pleines de bonne volonté.

Sans nul doute, il existe des solutions pour que la francophonie manitobaine puisse se développer dans le cadre des conseils d'administration. À condition toutefois que l'on soit à même de porter l'imagination au pouvoir et non des administrateurs de fonds fédéraux avec une belle personnalité.

Bernard BOCQUEL

Le rôle particulier que doit jouer LA LIBERTÉ

(suite de la une)

breuses et où il faut à tout moment ménager les susceptibilités de parents et amis, tout en tentant de rapporter fidèlement les événements.

Les difficultés s'accentuent dans le cas de collaborateurs qui veulent ajouter à leurs reportages un aspect de critique et de mise en perspective. Car il est ressortit de la discussion sur le rôle du correspondant que les représentants du journal ne sont pas des "louangeurs" et des "remercieurs" de tout le monde. Par exemple, il est plus important, d'un point de vue journalistique, de donner une idée des réalisations d'une personne que de la remercier et de la féliciter à longueur de colonne.

Dorénavant, lors d'activités communautaires, les interventions de dignitaires, d'invités d'honneur et de politiciens ne seront notées que si elles ont un intérêt quelconque. Pareillement, le journal de la communauté n'entend pas devenir une agence de relations publiques pour les politiciens, les organismes et les hommes d'affaires. Son mandat se situe dans le développement, à tous les points de vue, de la communauté et non dans sa mise en tutelle.

Des stages régionaux

Tout indique que les correspondants sentent le poids de leurs responsabilités envers la collectivité. Plus d'un a fait connaître ses angoisses concernant la qualité des textes qu'il a signés. La nécessité de produire de façon régulière, et enfin, l'importance de prévoir une relève dans les mois et les années qui viennent.

La rédaction du journal a bien compris le message: l'esprit de bonne entente et de collaboration qui s'est installé entre l'équipe des correspondants et des journalistes permettra à **LA LIBERTÉ** de se tirer d'affaire à long terme. La rédaction entend poursuivre ses objectifs de formation par la tenue d'autres sessions - la prochaine aura lieu en mai - qui permettent de trouver des réponses collectives aux difficultés qui se présentent.

Les stages de formation, prévus pour l'automne, seront tenus dans les régions en fonction des besoins régionaux, et regrouperont toutes les personnes, secrétaires et représentants de comités, qui sont appelées à former le réseau local des correspondants.

Comme toutes les personnes qui ont la prétention d'oeuvrer pour et dans une communauté, les rédacteurs du journal ont besoin de feed-back des Franco-Manitobains. En ce sens, les lecteurs de **LA LIBERTÉ** ont un rôle particulier à jouer face aux correspondants et correspondantes. Car la rédaction ne peut pas, à elle seule, effectuer, de façon complète et efficace, l'évaluation de la qualité d'une vingtaine de chroniques par semaine.

Les responsables du contenu du journal souhaitent que tous les membres de la communauté, qui ont à coeur la bonne performance de leur unique hebdo, s'interrogent sur leur rôle dans le développement de cet outil collectif.

Jean-Pierre DUBÉ

Il parlait de Saint-Pierre-Jolys...

M. le rédacteur:

Pauvre Pierre Gagné. Il n'a pas compris que Marcien Ferland, dans sa lettre du 19 février, ne parlait pas de ce village fictif de Saint-Pierre, objet des rêves d'un prêtre-curé de Saint-Jean-Baptiste, mais plutôt de Saint-Pierre-Jolys, petit village à caractère francophone situé à 50 kilomètres au sud de Winnipeg.

Il ne parlait pas de ce village où les gens croient que leur curé remplit bien son métier, mais plutôt de Saint-Pierre-Jolys où 350 personnes parmi une population adulte de 400 demandent le départ immédiat du curé Bouvier. Il ne parlait pas de représentant de Dieu sur terre, excellent dans la prédication, sympathique envers les malades et prêtre dans la distribution des sacrements, mais plutôt de Lionel Bouvier qui refuse la communion à certains jeunes et adultes.

Il ne parlait pas de ce prêtre dont la plus grande faute est d'être humain, mais plutôt de cette personne qui, loin de distribuer les sacrements, les refuse à quiconque il juge indigne; qui, loin d'administrer une paroisse, la divise et tente de la soumettre.

Il ne parlait pas de ce Saint-Pierre, village natal de Pierre Gagné et royaume de ses rêves, où le métier des gens est de manger les curés, mais plutôt de Saint-Pierre-Jolys, où le plus grand péché des gens est de vouloir se libérer de cette présence qui détruit les églises et a rongé leur foi.

Pauvre Pierre Gagné. Il connaît un abbé Bouvier que les gens de Saint-Pierre-Jolys ne connaissent pas. Il accepte qu'il puisse accepter dans notre société des policiers malhonnêtes, des professeurs incompétents, des politiciens corrompus ou des hommes d'affaires sans scrupules, mais il refuse d'accepter qu'il puisse y avoir à Saint-Pierre-Jolys un prêtre qui n'est pas digne de sa vocation.

Et que penser de Mgr Hacault, ce pacificateur, ce faiseur de paix. Il est très patient, et suivant l'exemple des Nations Unies, il se prépare à un procédé de pacification qui pourrait, semble-t-il, durer plus de trente-six ans. Sans vouloir questionner le raisonnement d'un tel homme, je me permets une suggestion, peut-être simpliste, mais qui pourrait accélérer ce même procédé à Saint-Pierre-Jolys: enlever l'abbé Bouvier et le remplacer par ce curé mystique du royaume des rêves de Pierre Gagné, celui dont le métier est de distribuer les sacrements, de prêcher la parole de Dieu et d'administrer une paroisse. C'est tout ce que demandent la grande majorité des paroissiens de Saint-Pierre-Jolys.

Fraternellement,
Paul Turenne
Saint-Pierre-Jolys
le 10 mars 1981

Aucun sens de l'humour

M. le rédacteur,

Deux de vos lectrices ont exprimé des opinions au sujet d'un petit article sur une Miss Winnipeg et du spectacle de haute fantaisie présenté à la grande tente du festival. Ces dames n'ont aucun sens de l'humour.

Les concours de beauté ont un aspect ridicule et sexiste, et c'est justement cette tradition américaine d'élire des reines de ceci ou de cela qui est dégradante pour la femme. Là, c'est l'objet sexuel.

Le remarquable comédien Vincent Dureault a su dérider les gens se moquant des concours de charme, ce qui est très sain et ne porte aucune atteinte à la morale ou au goût. Ses propos et son accoutrement étaient très drôles, comme le montre le succès qu'il a obtenu. On a grandement besoin de s'amuser dans un festival, après tout.

Ces dames (Mmes Raimbault et A. Abraham) semblent sortir d'un autre siècle. Si un journal ne peut imprimer le beau mot bien français de fesse sans scandaliser, on peut se poser des questions sur le fonctionnement des intervenantes.

Disons donc un adieu sans regret aux concours de reine, et bravo et merci aux organisateurs pour un spectacle très à propos et très ingénieux.

Adrien Gaudry
Saint-Boniface
le 15 mars 1981

alphonse par Robert FREYNET et Daniel TOUGAS



Sur l'élimination du français

M. le rédacteur,

Où en sommes-nous au Manitoba dans notre campagne pour le rétablissement du français des les universités d'expression anglaise?

Les personnes qui ont pris connaissance de la réponse-miracle publiée dans **LA LIBERTÉ** par M. Ralph Campbell, président de l'université du Manitoba, auront pu admirer son habilité à manier la circonlocution.

Il est évident que M. Campbell n'est sûr de rien! On est donc quelque peu surpris lorsque ledit président, qui ne comprend pas le français, (telles sont les joies de l'enseignement supérieur!) en arrive à vanter les qualités et les défauts de ses professeurs de français titulaires à majorité anglo-saxonne - y compris les professeurs importés des USA qui érpouvent certaines diffucultés à distinguer le masculin du féminin!

Mais les bornes sont dépassées quand, par son accord tacite, M. Campbell se fait le complice d'un directeur français qui sait se porter garant de l'opposition des habitants de cette province envers la culture française!

Comme on peut le constater, l'obscurantisme académique doit être combattu. C'est pour cette raison que vient d'être créée la Société de l'Éducation française hors du Québec, dont j'assume la présidence avec M. Pérusse.

J'invite toutes les personnes que cette question intéresse à se joindre au nouveau mouvement afin de pouvoir participer tous ensemble à cette campagne pour le rétablissement du français dans les programmes académiques, comme on le fit naguère pour rétablir le français dans nos écoles.

André de Leyssac
Winnipeg
le 14 mars 1981

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Jounaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur: Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Christiane DUBÉ
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

POINT

Quand les colonisés revendiquent de la culture

La conférence de presse tenue, lundi 16 mars, par les sept organismes (1) impliqués dans la rédaction du "Mémoire franco-manitobain", présenté au Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, (voir la Tribune Libre), s'est terminée abruptement par le voeu "que le mémoire soit diffusé".

La conclusion du mémoire est de même nature: que le gouvernement agisse et "que tous les Canadiens sentent battre le coeur de la justice de l'amour et de la liberté à travers le vrai, le beau, le bien, harmonieusement convoqués autour de l'unité."

Le texte franco-manitobain sera sûrement bien reçu par le Comité d'étude du gouvernement fédéral qui, pour des raisons évidentes, a tout intérêt à chercher à satisfaire ses quêteux. Car la démarche des sept organismes est viciée au départ: en acceptant de se présenter devant ce comité d'étude, les Franco-Manitobains acceptent, encore une fois, de perpétuer leur statut de colonisés, acceptent de promouvoir et de vivre leur culture selon les critères de programmes élaborés, en haut lieu, par des politiciens et des bureaucrates.

En effet, une des principales recommandations du mémoire de 28 pages consiste en la constitution, par le gouvernement fédéral, de deux structures administratives reflétant la dimension bilingue du Canada. Car, selon les auteurs, les politiques actuelles de promotion culturelle ne peuvent tenir compte des besoins spécifiques des communautés qui se trouvent minoritaires.

Ceux qui ont transigé avec le Secrétariat d'État

Il suffit de faire l'examen du fonctionnement des structures déjà en place pour constater qu'une telle structure risque de ne rien régler. Par exemple, le bureau régional du Secrétariat d'État est une de ces structures qui offrent des programmes de développement aux groupes minoritaires. Ceux et celles qui ont eu à transiger avec ce ministère savent bien quelles acrobaties et détours ils ont du commettre (et les troubles de conscience qui en ont résulté) pour adapter leurs projets aux exigences des programmes fédéraux afin d'obtenir après des coupures, des négociations et des attentes, leur part de la miette du glaçage du gâteau national.

L'exemple de la Fédération culturelle des Canadiens français est tout aussi éloquent. Établi en 1978 pour adapter, selon les besoins des hors-Québec, les programmes de l'Office national des tournées, la FCCF, à son tour, a revêtu le détachement du distributeur de ressources et l'accès aux tournées nationales demeure réservé à quelques élus. La plupart de nos outils de développement sont ainsi devenus des complices du système.

D'ailleurs, le mémoire, comme l'a indiqué le représentant d'un des groupes culturels, aurait pu se résumer en une seule demande: "Donnez-nous l'argent et on va s'en occuper." Car c'est bien d'argent dont il s'agit.

L'attente sera longue mais ne coûtera rien

Les organismes de la communauté seraient donc aliénés au point de ne plus pouvoir considérer l'épanouissement de la culture en dehors d'une question de subventions?

On retrouve, tout au long du mémoire, d'innombrables "que le gouvernement fasse ceci, fasse cela..." ainsi que d'innombrables "qu'a-t-on fait pour nos artistes, nos danseurs, nos chanteurs, etc"... L'attente risque d'être longue, mais ne coûte rien, du moins.

Bien entendu, le président du CCFM, M. Michel Monnin, a soutenu que les auteurs du mémoire étaient prêts à agir sur les recommandations, compte-tenu, semble-t-il, de leurs subventions actuelles. Car il ne fait aucun doute qu'ils connaissent les besoins culturels des membres de la collectivité, armés jusqu'aux dents de sondages et d'études.

Les auteurs, qui décrient dans le mémoire de déshumanisation et le sommeil des consciences, se sont-ils contentés de compiler des réponses aux choix multiples, typiques des questionnaires? Une discussion sur la nécessité d'un outil culturel, par exemple, d'une école des arts dramatiques, se résume-t-elle par un oui ou un non ou un peut-être?

Si "la culture est essentiellement communautaire" comme le dit le mémoire, comment peut-on prétendre élaborer une politique culturelle sans l'apport de la communauté pour laquelle elle est destinée? Les rédacteurs du texte n'ont-ils pas péché dans la voie qu'ils ont condonnée par "une complicité de quelques-uns?" N'ont-ils pas posé un geste de colonisateur envers la communauté? La participation des Franco-Maniktobains à l'épanouissement de leur culture se solde-t-elle par des sessions de formation sur la technique de "donner les bonnes réponses dans une formule de demande de subvention"?

Si oui, on pourra bien continuer à rédiger de longs rapports et de délicieux mémoires sur nos besoins et nos aspirations, ce qui, chez nos leaders, est devenu un élément caractéristique de notre culture, laquelle "surnature la nature," selon les auteurs. D'ailleurs, la rédaction du texte est clairement élitiste et souffre d'un style académique qui se manifeste, entre autres, par des difficultés de ponctuation.

Les organismes qui ont parrainé l'élaboration du document se font la conscience de la communauté. Leur démarche a exclu la collectivité au départ. Or, que le gouvernement fédéral ait besoin pour son bon fonctionnement, d'une politique culturelle globale, ce n'est pas le problème des Franco-Manitobains.

Nos ressources les plus précieuses

La présence d'un véritable sens communautaire devrait d'abord faire ses preuves dans l'animation d'une vaste et difficile discussion à l'échelle provinciale sur une politique culturelle pour les Franco-Manitobains. Aucun gouvernement, quels que soient ses programmes, ne pourrait s'opposer à la volonté de 20 ou 30,000 personnes.

Comme dans le cas de l'orientation de la Société franco-manitobaine, le temps est peut-être venu de compter, non pas d'abord nos ressources financières et techniques, mais nos ressources humaines, les plus précieuses et les moins renouvelables. Il ne suffit plus de souhaiter qu'un mémoire soit diffusé.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Le Centre culturel franco-manitobain, les Danseurs de la Rivière-Rouge, le Cercle Molière, le 100 Nons, le Festival du Voyageur, le Collège universitaire de Saint-Boniface et la Société historique de Saint-Boniface.

La Banque du Cercle lance la piastre à Molière

C'est une initiative extrêmement originale que le Cercle Molière a organisée pour lancer sa première grande campagne générale de prélèvement de fonds. En effet, le Cercle a émis 10,000 coupures de un dollar appelées la "piastre à Molière". Le truc est simple: "Donne-moi un (vrai) dollar et je te donne une piastre à Molière".

Grâce à ce projet, les reponsables du Cercle Molière escomptent réduire à environ $5,000 le déficit accumulé par la troupe de théâtre. Un déficit qui se chiffrait par $20,800 le 31 juillet 1980 et que le président du conseil d'administration, M. André Martin, a toutefois qualifié de "pas alarmant".

L'idée a été fort justement présentée comme "un projet communautaire". Qui ne peut décemment pas échanger une de ses authentiques piastres, dont le pouvoir d'achat a la fâcheuse tendance d'être à la baisse, contre une piastre à Molière?

Lors du lancement de l'opération, les porte-parole du Cercle ont rappelé que la troupe n'a "jamais, de façon directe, sollicité de l'argent du public". Ce qui faisait de l'organisation, jusqu'à présent, "l'exception parmi les troupes artistiques". Néanmoins, "se souciant toujours d'offrir à son public des saisons de qualité supérieure, il se voit dans la nécessité de se joindre aux rangs des autres institutions culturelles et de faire appel à la générosité d'individus".

Un investissement rentable

Les piastres à Molière ont été numérotées, si bien qu'il serait possible que le Cercle Molière ne se contente pas de les échanger, mais que des initiatives, genre loterie par exemple, soient entreprises. Mais sur ce chapitre, M. Martin a voulu être bien clair: "On ne promet rien en retour de la piastre. Mais quelque chose sera certainement fait. On ne sait pas quoi, ni quand, mais faites-nous confiance".

De toute manière, comme le soulignait un membre du conseil d'administration du Cercle, M. Denis Colette, en échangeant une piastre, "on investit dans l'avenir du Cercle Molière". Un investissement dont la rentabilité ne devrait échapper à personne.



Durant la conférence de presse du Cercle Molière. De gauche à droite: Louis Lemieux, Henri Magne, André Martin et Denis Colette.

Bernard BOCQUEL

BILLET

De la SFM à la SAM

Passer de nos jours pour quelqu'un d'informé exige que l'on communique par sigles, placés judicieusement au détour d'une phrase. Cela donne un ton sérieux à la conversation. Cette utilisation quasi-obsessionnelle de ces lettres accolées les unes aux autres devient la nouvelle tyrannie des temps modernes.

Il ne suffit plus de devoir surveiller avec angoisse les accords vicieux du subjonctif, mais il s'avère impératif, pour un bon Franco-Manitobain qui a le respect de ses institutions, de pouvoir dire, sans bafouiller et avec un air détaché, la phrase suivante: "Mon cher, je t'avoue que les politiques du CA du CUSB méritent autant d'attention que celles de la SFM, du CJP, du CCFM, de la FADOM, des CEFM, de la FPCP, des EFM, sans oublier naturellement le BEF, la FFHQ et la FCCF."

Et bien voilà une bonne nouvelle pour nos lecteurs qui doivent régulièrement affronter ces sigles indispensables. En effet, lors du deuxième stage de formation des correspondants, tenu la semaine dernière, il a été décidé d'un commun accord de ne plus insister sur ces évidences que sont les habituels "félicitations, mercis et bravos".

Grâce à cette décision,, on vient de s'épargner la création d'un nouveau sigle: la SAM, la Société d'Admiration Mutuelle, où tout est toujours beau et fin. Bravo, merci et félicitations, chers correspondants, pour nous avoir évité de parler de la SAM..

Bernard BOCQUEL

LES BONNES

L'autre jour, un sinistre individu que nous n'identifierons pas par charité chrétienne, a traité les deux (2) journalistes de **LA LIBERTÉ** de "vendus". La rédaction du journal oppose à ce propos un démenti catégorique en protestant énergiquement contre ces débordements verbaux.

•••

Dans la même veine, un monsieur nous a demandé s'il était posible d'acheter **LA LIBERTÉ** avec une "piastre à Molière" que le Cercle Molière vient de lancer sur le marché des changes. On ne comprend toujours pas pourquoi il a éclaté de rire...

•••

Selon Radio-Canada (bulletin de 18h00 du 17 mars), qui a eu copie d'un certain rapport concernant le journal, une des recommandations contenue dans ce document c'est la vente de **LA LIBERTÉ** à des intérêts privés, car le journal ne pourrait sortir de sa soi-disante mauvaise situation financière que "si et seulement si" le seul hebdomadaire des Franco-Manitobains connaissait ce sort...

•••

On souhaite bien bonne chance aux intéressés des différents ateliers proposés cette fin de semaine lors de l'assemblée annuelle de la SFM. C'est à se demander s'il ne faut pas espérer que les gens ne viennent pas en très grand nombre, pour que tous les participants aient la chance d'intervenir, d'offrir leurs commentaires, réactions, suggestions, critiques, etc... En fait, si la SFM veut vraiment donner une vraie possibilité aux gens de s'exprimer sur ses programmes, il va décemment falloir trouver une autre procédure de consultation...

•••

En économie, la détermination d'objectifs, l'organisation des activité et l'affectation des ressources dans les entreprises, pour utiliser le jargon des experts, et la prise de décision seraient réservés aux mâles dans notre société... franco-manitobaine, pour le moins. C'est en effet un des messages que véhicule le support graphique (le "catch") de la Chronique économique de la SFM qui paraît depuis quelques semaines. Les nombreuses plaintes reçues à **LA LIBERTÉ** ont été portées à l'attention du Réseau des femmes franco-manitobaines qui serait également parrainé par la SFM.

TRIBUNE LIBRE

Notre culture et nos principes

La TRIBUNE LIBRE de cette semaine est tirée d'un mémoire, signé par sept organismes de la communauté et portant sur les besoins et les aspirations des Franco-Manitobains en matière culturelle. Ce texte a récemment été présenté au Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, auquel jusqu'à présent quelque 700 mémoires seraient parvenus, et qui doit remettre son rapport en 1982.

Cette réflexion manitobaine mérite d'être diffusée, malgré ses faiblesses au niveau de la rédaction, car elle jette un regard à la fois critique et engagé sur les principales composantes de cette culture qui est la nôtre.

Les recommandations du mémoire, visant surtout des changements au niveau des structures, font l'objet d'une analyse dans le POINT.

Un homme de chez nous, âgé de près de 90 ans nous a dit qu'il y a 75 ans, il savait ce que le mot "culture" signifiait; aujourd'hui il renonce à le savoir. Finalement, pressé, il répondit: "**notre culture c'est notre manière de vivre**".

Cette manière de vivre se fait en français et voudrait se faire tout au long de la journée. Nos rêves mêmes, se veulent d'expression française. De la cuisine à la salle d'opéra, nous voulons vivre en français. Nous avons des valeurs, nous entendons les garder. Nous aimons la jigue, nous aimons la tourtière; mais nous aimons aussi ce pourquoi Riel est mort et ce pourquoi Provencher s'est tant battu. Le **foyer**, l'**école** et le **clocher** font comprendre, sans qu'il est besoin d'expliquer davantage, que pour le Franco-Manitobain, **la culture est ce qui surnature la nature sans la dénaturer ni la détruire**.

Cette définition a pour elle de nous unir à l'humanité entière et de sauvegarder notre identité. Car elle permet de mettre en évidence l'originalité de notre communauté, tout en la maintenant dans l'harmonie de cet élan originel qui fait que l'artisan, le fermier, l'éducateur, l'artiste, le rêveur, l'homme d'affaires, le poète, le philosophe, la mère, le père, l'enfant, tous se retrouvent solidaires devant une oeuvre à accomplir et se reconnaissent comme frères dans ce miroir commun où se reflètent leurs aspirations les plus hautes et leurs besoins les plus humbles de personnes humaines. Ainsi se découvrent pour nous dans leurs vocations essentielles au sein de notre devenir, la famille, l'école, la communauté et les valeurs qu'elles incarnent.

La famille

Elle est évidemment le berceau où sont enracinées dès la prime enfance les valeurs auxquelles adhère notre communauté, et par lesquelles elle se distingue et s'identifie à la fois, aux autres communautés humaines.

L'amour, le respect, l'entraide, la sollicitude, l'émerveillement devant le beau, l'altruisme, le sens de la sécurité; enfin tout ce qui est requis pour faire un être humain, conscient de sa radicale différence d'avec ses cousins quadrupèdes.

La famille est déjà la communauté où le sens de la sécurité et de la liberté sont garantis par l'appartenance à un **groupe culturel** qui reconnaît que son bonheur est aussi celui des autres.

C'est là une caractéristique fondamentale à laquelle nous, Franco-Manitobains, tenons encore, à l'instar des saines sociétés humaines.

Cependant que fait-on pour aider la famille franco-manitobaine à s'épanouir?

Tous les moyens sont utilisés pour son démembrement. Or c'est là une attaque directe à nos valeurs, à notre tradition et à notre culture.

La télévision, loin d'être un instrument d'éducation qui complète ou appuie l'éducation familiale, vient heurter de front le sens même de son existence. Elle s'acharne à arracher prématurément l'enfant à son environnement naturel. Tout le génie inventif de la technique, est mis au service de l'assimilation précoce de l'enfant à une société de consommation, créatrice de besoins qui ravalent l'homme au rang de la bête.

Notre culture est basée sur les valeurs familiales et communautaires. La famille n'est pas cette "cellule bourgeoise" qu'il faut détruire. Elle n'est pas, comme le veulent les promoteurs d'un **milieu humain artificiel**, l'obstacle dont il faut triompher au nom du progrès de la matière, et de ses sous-produits. Bien au contraire, elle est pour nous, le monde naturel d'intégration de la personne humaine.

Nous voulons que l'état considère comme de son devoir d'aider la famille à développer harmonieusement les aptitudes, les talents et les capacités de chacun de ses membres, et non pas qu'il considère chaque individu, de l'enfance à l'âge adulte, comme devant entrer dans un moule préalablement choisi avec soin par les tenants de l'éthique dominante.

L'école: notre langue et notre culture

L'école doit être la transition où l'enfant s'ouvre au monde, sans rupture ni déchirement, sans déracinement de l'humus familial. Ce qui n'est guère le cas actuellement.

L'école, loin de répondre aux aspirations des familles, et de continuer leur effort, apparaît comme le lieu privilégié de l'assimilation, en dépit des efforts louables entrepris récemment.

Le programme scolaire semble vouloir la substitution de l'école à la famille. On défait pour refaire une optique à l'enfant. On s'archarne à "transplanter" "greffer", "mélanger" pour n'aboutir finalement qu'à "désorienter" et à gaspiller, ô combien de talents!

Les jeunes affrontent le doute mais n'en triomphent pas. L'incertitude règne peu à peu dans l'esprit. Le soi-disant progrès de la pensée libre se confond peu à peu avec l'absence de pensée.

L'usage de textes anglais à l'école française ne peut mener qu'à l'échec de la formation de l'esprit francophone.

La "traduction" de ces textes fait que "l'esprit anglais" est envahissant, même lorsque c'est le français qui est parlé. D'où cette vérité devenue un truisme et selon laquelle l'enfant francophone, qui parle et écrit en français, pense surtout en anglais. De manière sibylline mais efficace et à travers la légalité, on a endormi les consciences pour une anglicisation lente mais sûre. On fait oublier que s'il est vrai que la langue est le véhicule de la culture, il est encore plus vrai de dire qu'elle n'est qu'un véhicule vers l'essentiel, à savoir la culture elle-même.

Nous voulons dire que la langue sera canadienne-française, dans la mesure où elle véhicule cette manière de vivre, typique du génie et de l'esprit canadien-français au Manitoba. Que si on vide la langue de cette façon de penser et de sentir qui lui appartient en propre, alors cette langue cesse d'être française, car elle ne l'est que parce qu'elle est habitée par des valeurs propres à l'âme du peuple canadien-français. Nous ne disons pas cela au nom d'un purisme élitiste, mais au nom de la culture elle-même, car la culture franco-manitobaine n'est pas la langue française seulement. Et nous ne voulons pas hypothéquer notre culture, pour aboutir à la défense d'une langue vidée de tout le contenu de notre âme, du mode et du sens de notre vie de Franco-Manitobains.

Les premiers mots prononcés sur le giron maternel sont chargés d'affections de toutes sortes et ont l'avantage d'être pleins de vie, alors que le riche vocabulaire, acquis par la suite, est surtout fait de résonnances esthétiques qui ne peuvent être retenues, d'ailleurs, qu'à condition d'être intégrées dans le monde familial et communautaire.

Toute conversion forcée ne peut se faire sans dommage. L'affaiblissement de nos valeurs familiales et communautaires est une attaque directe au caractère canadien-français de notre communauté.

Forcés que nous avons été à défendre nos droits et à passer le plus clair de notre temps à essayer de nous faire "un coin de pays", colmatant les brèches partout, au lieu de progresser à notre rythme, nous avons vu le temps passer si vite que ce que nous avons obtenu est soit désuet, soit inadapté et les remèdes législatifs font parfois figure d'eau d'extrême onction.

Il est donc temps qu'on comprenne que pour nous **la culture est essentiellement communautaire**, que la culture et l'éducation sont indissolublement liées. Que ce que nous espérons et nous ne saurions trop insister là-dessus, c'est la considération à donner à nos communautés régionales et à leur plein développement. Pour cela, il est absolument indispensable que le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les municipalités s'entendent, et conjointement arrivent à une politique de promotion culturelle de notre communauté franco-manitobaine. Que cette politique soit clairement définie et diffusée amplement pour être saisie par tous les citoyens.

Centre culturel franco-manitobain, Cercle Molière, Collège universitaire de Saint-Boniface, Danseurs de la Rivière-Rouge, Le 100 Nons, Festival du Voyageur, Société historique de Saint-Boniface

Saint-Malo

Concours d'élocution

Le mercredi, 11 mars, l'école de Saint-Malo était à l'honneur au premier concours d'élocution annuel organisé par la division scolaire de la Rivière-Rouge.

C'est à l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys que 42 participants ont présenté un morceau de leur choix. Comme nous le fait remarquer le directeur général de la division scolaire, M. Louis Gosselin, nos jeunes ont des talents à exploiter. Avec l'aide de leurs professeurs et l'encouragement de leurs parents plusieurs pourraient aller beaucoup plus loin.

Les élèves qui se sont classés en première et deuxième places se présenteront au niveau provincial à la Salle Pauline-Boutal du CCFM le mercredi, 18 mars. (Voir la chronique La Rouge)

Carmen LA ROCHE

Calendrier

23 mars - Assemblée annuelle des Coopératives industrielles de Saint-Malo à 20h00 au club Noret.

24 mars - Rencontre à l'école de Saint-Malo, à 20h00 avec Soeur Rolande Dufault sur le "concept de soi". Cette rencontre a pour but d'aider les parents à développer une meilleure communication avec leurs enfants. Invitation spéciale aux parents d'enfants d'âge préscolaire.



Les honneurs au niveau des 1ère et 2e années ont été remportés par Rossel Lafantaisie.



Le président de la Commission scolaire, M. René Vermette, remet à Normand Forest le premier prix dans la catégorie des 7e et 8e années.

Au "shuffleboard"

Voici les résultats du tournoi de "shuffleboard", organisé par les Chevaliers de Colomb (Conseil Iberville), en fin de semaine dernière.

Le 1er concours a été remporté par Germain et Cécile Gosselin (1er prix) et par Denis et Marie Maynard (2e prix.

Au 2e concours, Jean et Thérèse Trudel se sont mérités le premier prix, tandis qu'André et Lorette Courcelles se sont vu décerner le 2e prix.

Aubigny

Une fin de semaine en famille

C'est au "Manitoba Inn", Portage-la-Prairie, que les parents francophones et leurs familles se sont rencontrés pour le colloque de la Fédération provinciale des comités de parents. Quelle entreprise!

À la réception du vendredi soir, nos animateurs d'ateliers furent présentés; Mme Marie-Andrée Lateigne, MM. Armand Bédard, Ernest Molgat et Jean-Marie Taillefer. Le directeur-général, M. Pierre Laurencelle, rassura les parents des tout petits, en parlant de la piscine: "Soyez bien à l'aise, la garderie est très bien organisée... on veut absolument pas noyer aucun francophone ici". Soutenu de l'applaudissement, un papa appuya à pleine voix "On n'a pas besoin d'immersion!"

Tous les ateliers furent bien organisés et très intéressants. Nous avons discuté des moyens d'intéresser et d'encourager les parents francophones à s'impliquer personnellement dans nos écoles. Quels sont les rôles des comités d'école et des parents? Nous avons travaillé assidument sur cette question pour en arriver à:

1-s'informer
2-animer et informer le milieu
3-conseiller et recommander des solutions

Le deuxième atelier portait sur les droits des parents. Surprise! La loi scolaire n'offre rien en ce qui est des droits d'un parent en matière d'éducation! Les droits que nous exerçons nous reviennent de la bonne volonté et de la discrétion de nos directeurs d'école.

La différence entre une école française et une école d'immersion fut clairement établie dans l'atelier du dimanche matin. Nous avons regardé pourquoi tant d'écoles françaises établies se retrouvent souvent écoles d'immersion.

Mme Lanteigne, invitée de la Fédération québécoise des comités de parents, a valorisé, à plusieurs reprises, le phénomène que nous, parents manitobains, avons réussi à planifier et exécuter un colloque avec nos enfants.

Les familles Claude Vermette, Yves Sorin et Louis Palud de Aubigny étaient nos représentants à ce colloque.

Les Chevaliers de colomb (Conseil Sainte-Agathe) ont accepté de vendre des billets de loterie "Score" (genre Nevada). Prix instantanés. Les profits de ce projet seront consacrés à l'achat de matériel pour le terrain de jeux.

Les gagnants du bonspiel

Premier concours

1ère équipe - René Vermette
2e équipe - Germain Vermette
3e équipe - Louis Saurette
4e équipe - Roland Vermette

Deuxième concours

1ère équipe - Georges Vermette
2e équipe - Carolyn Kostal
3e équipe - David Ritchot
4e équipe - Marcel Vermette

Berthe PALUD

Calendrier

"Animation chant choral", jeudi le 26 mars à l'école de Sainte-Agathe - 19h30 à 21h30.

ALLIANCE CHORALE MANITOBA

Dans le cadre de notre projet d'animation chant choral qui se poursuit présentement dans la province durant tout le mois de mars, nous avons le plaisir de vous présenter les deux chefs invités (hors province) qui font la tournée. La semaine dernière, nous vous avons présenté Mme Murielle Matteau-Beaumier qui vient de terminer son stage de deux semaines (du 2 au 13 mars). Cette semaine nous vous présentons Mme Alice Poulin Parizeau qui fait la tournée durant la période du 14 au 30 mars. Nos chefs locaux qui s'occupent de la 2e répétition chaque soir du lundi au jeudi sont: Marcien Ferland, Sr Jeannine Vermette, Guy Boulianne et René Charrier.

CURRICULUM VITAE - Mme Alice Poulin Parizeau

Alice Poulin Parizeau est spécialiste en Éducation musicale de par sa formation. Elle obtint son bacc. en éd. mus. à l'Université McGill en 1972.

Choriste avec les "Tudor Singers" sous la direction de Wayne Riddel - deux ans; avec Les Jongleurs de la Gamme - quatre ans; avec Frânçois Dompierre et la messe télévisée de Radio-Canada - deux ans; avec Les Chanteurs du Québec - un an; avec la chorale de l'Église St-Andrew and St-Paul - un an. Elle participe à des sessions de direction chorale offertes par l'Alliance chorale Québec à plusieurs reprises. Elle perfectionne sa technique vocale avec Mme Gaby Billette depuis 1979.

En sa qualité d'enseignante, elle est active aux niveaux des maternelles, du primaire et du secondaire dans les écoles françaises et anglaises du Québec. Elle participe à la mise sur pied du secteur "Jeunesse" dans le cadre de l'Alliance des chorales du Québec et travaille à l'élaboration ainsi qu'à la réalisation des Chorilènes de Moncton en 1979.



Instructeur à l'Alliance chorale canadienne, elle anime plusieurs stages à travers le Québec et dans les Maritimes depuis 1978, tant auprès des enfants qu'avec les adultes.

À titre de boursière du Conseil des arts, elle participe au stage du "Mendelssohn Choir" à Toronto en 1979.

Alice Poulin Parizeau dirige actuellement l'ensemble vocal "Les Voix de l'Étoile" depuis 1975 ainsi que la chorale d'enfant "L'Optichoeur" depuis 1980.

HORAIRE -PROGRAMME "ANIMATION CHANT CHORAL" ACM MARS 1981

DATE	MILIEU	ENDROIT	HEURE	MILIEU	ENDROIT	HEURE
Lundi 23 mars	La Broquerie	École sec.	19h30-21h30	Lorette	École	19h30-21h30
Mardi 24 mars	Saint-Laurent	F. Gratton	19h30-21h30	Somerset	École	19h30-21h30
Mercredi 25 mars	Saint-Léon	Église	20h30-22h	Précieux-Sang/	Église	20h-22h
Jeudi 26 mars	Sainte-Agathe	École	19h30-21h30	Schola Cantorum	École	19h30-21h30
Lundi 30 mars				Saint-Adolphe		
Mardi 31 mars						
Mercredi 1er avril	Saint-Eugène(ville)	Église	20h30-22h	Élie	Église	20h30-22h
Jeudi 2 avril	Lorette	École	19h30-21h30			

RAPPELS:

14-22 mars... Semaine culturelle - au Collège universitaire de Saint-Boniface

21-22 mars... Assemblée annuelle de la SFM - Collège universitaire de Saint-Boniface

22 mars... Concert: OPUS 81 - "Associated Choir" y incluant La Chorale des Intrépides en la Salle du Centenaire de Winnipeg

27-28 mars... Concert annuel de la chorale "Les Blés au Vent" en la Salle Pauline-Boutal du CCFM

11 avril... Le Festival des chorales de l'ACM - Grand ralliement des chorales et choristes franco-manitobains au gymnase du CCFM

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

L'entraide Économique

Dès que l'on prononce le terme "entraide économique", l'on établit souvent la relation avec les Caisses d'entraide économique du Québec.

Et pourtant le terme est plus vaste qu'une structure. Il se réfère surtout à des principes de développement économique.

Je vous propose donc aujourd'hui une réflexion sur ces principes et leur application au Manitoba français.

Le développement économique:

Croire que les mots développement économique .sont synonymes de mystères, de mythes, de complexité, est chose courante. Mais, de fait, le développement économique n'est que le résultat de l'agencement provoqué par une communauté en vue de créer des emplois directs et indirects, des services, des commerces, des industries petites ou moyennes. (Exceptionnellement, la grande industrie sera de la partie).

Si Alcan ne s'établissait pas au Manitoba, pourrait-on dire que tout développement économique est impossible?

L'entraide économique:

En regard de ce qui précède, l'entraide économique n'est que l'application d'une philosophie dont la nature est de canaliser des idées et des capitaux au service d'une communauté, d'une collectivité, d'un territoire.

Vous constaterez comme moi dès le départ que si il y a idées et capitaux, il y a aussi derrière tout cela des gens.

Bref l'entraide économique, c'est la formation et l'utilisation rationnelle d'un leadership.

Les principes:

1. UNE MISE EN COMMUN DES CAPITAUX:

Déposer vos épargnes dans une Caisse populaire, c'est un geste positif de développement économique, car les Caisses populaires sont l'instrument financier que se sont donnés les franco-manitobains. Cependant, il faut aller au-delà. Il faut que cet argent serve aux francophones qui ont à coeur de bâtir l'économie: manufacturiers, commerçants, conseillers, agriculteurs, etc . . .

Il faut donc que chacune des Caisses ait un portefeuille spécialisé dans ces secteurs. Ce portefeuille est de nature différente de celui qui sert aux biens de consommation; prêts personnels, achats de maisons, achats d'automobiles. Ceux-ci sont importants, mais non prioritaires.

2. UNE MISE EN COMMUN DES IDÉES:

Les cerveaux des Canadiens-Français sont aussi complets que ceux de nos concitoyens anglophones. Ils ont été par contre maintenus dans les "vapeurs" du mystérieux et des mythes qui entouraient l'administration et le monde des affaires.

Aujourd'hui, c'est du passé. Il s'agit maintenant que tous ceux qui ont réussi puissent faire profiter de leurs expériences aux nouveaux venus.

La seule et unique façon de poursuivre l'action de DÉMYSTIFICATION demeure l'échange personnel et direct.

Ainsi votre rôle à chacun d'entre vous, comme c'est le mien, est de participer aux réunions des Chambres de commerce (en autant que l'on parle d'économie) aux dîners d'affaires. Ces derniers n'ont pas été nombreux dernièrement, mais il s'en tiendra dans votre localité prochainement. Y participerez-vous?

3. UNE DÉMYSTIFICATION DE L'ARGENT:

Le problème général de l'entreprise petite ou moyenne, manufacturière ou commerciale, en est un d'administration.

Tout individu ou groupe de personnes qui a une idée ou un projet peut trouver les capitaux nécessaires à la réalisation.

Pour cela, il faut que ces promoteurs fassent leurs preuves: Bâtir un dossier de qualité, démontrer la rentabilité et la solvabilité de l'entreprise. Il faut aussi et surtout démontrer la capacité d'administration.

Si vous réalisez ces quelques points, vous serez en mesure de prouver à votre gérant de Caisse ou de Banque que s'il vous prête l'argent, son propre "commerce" en bénéficiera.

Ainsi plutôt que d'avoir une attitude de "quémandeur", vous aurez une d'un homme d'affaires. Souvent, c'est là que réside la différence.

4. UN EFFORT COLLECTIF:

Celui ou celle qui se lance en affaires doit prendre un certain nombre de mois et d'années pour asseoir son entreprise sur des bases solides.

Passé le cap difficile, il se doit de partager ses expériences avec son entourage, c'est un devoir social.

D'autres part, vous comme moi, avons un rôle important dans cet effort collectif même si vous et moi ne possédons pas d'entreprises.

Prenons un exemple: l'individu qui n'est pas satisfait des services offerts par sa Caisse populaire doit-il faire affaire ailleurs? Ne doit-il pas plutôt tendre à devenir un membre de son conseil d'administration et voir de l'intérieur le pourquoi de?

Autre exemple: je n'ai pas reçu un accueil favorable chez l'épicier du coin, ou de mon village. Dois-je aller magasiner ailleurs?

En résumé, l'effort collectif, c'est le geste quotidien de chaque individu qui se préoccupe de son développement économique et c'est ensemble que l'on peut bâtir une économie. Serez-vous de la partie?

Denis Poirier
Conseiller en Développement
Économique/S.F.M.

Le Conseil Économique de Saint-Boniface

Définition:

Le Conseil Économique est un organisme autonome à but non lucratif, qui a pour objectifs de susciter et d'accélérer la croissance et le développement économique de son territoire par la consolidation, l'expansion et l'implantation d'entreprises.

Activités:

Voici les personnes qui, à date, ont consenti à siéger au Conseil Économique permanent d'ici le 1er octobre 1981.

RENÉ TOUPIN — Directeur Caisse populaire du Précieux-Sang

BERNARD BOHÉMIER — Co-propriétaire et directeur de B & B Dynamo & Armature

CLAUDETTE TOUPIN — Directrice du Projet d'Amélioration de Quartier

GÉRALD PANTEL - Président Festival du Voyageur

GÉRALD LAVERGNE — Président Triple L Construction

Les travaux présentement entrepris par le Conseil Économique sont:

- Projet de collection et d'indexation de données socio-économiques sur le territoire de Saint-Boniface;
- Préparation d'un pamphlet décrivant et permettant de promouvoir le territoire à l'extérieur;
- Projet de promotion majeure pour Saint-Boniface à l'intérieur de la revue "Consider Manitoba", une publication bi-annuelle endossée par le "Tourist and Convention Association of Manitoba" (tirage de 60,000 exemplaires);
- Demande de qualification pour une agence A.D.E.L. (Aide au Développement Économique Local) pour la promotion de l'installation de nouvelles entreprises et la création de nouveaux emplois à Saint-Boniface.

Si vous avez un projet de développement et/ou d'expansion d'une entreprise et si vous avez besoin d'aide pour trouver de l'information sur des programmes d'aide ou pour monter un dossier complet, et si vous êtes intéressé au développement économique de votre communauté, soyez assuré de votre bienvenue comme membre du Conseil provisoire — (Contacter Jean-Yves Lord — 233-4915).

SAVIEZ-VOUS QUE . . .

• Le programme C.A.S.E. (Consultation au Service des Entreprises) est un service de conseils en gestion qui emploie comme conseillers des hommes d'affaires à la retraite; ceux-ci aident les propriétaires et les directeurs des petites et moyennes entreprises à améliorer leurs méthodes de travail. Le coût par jour pour ces conseillers est très minime et les commentaires que nous recevons au sujet du service sont des plus favorables.

• La Société franco-manitobaine détient à travers son agent de liaison en économie, les détails sur tous les programmes d'aide du gouvernement fédéral et provincial qui sont disponibles pour le développement d'entreprises et la création d'emplois. Contactez Diane Latendresse — 233-4915.

Cette chronique est le résultat d'une collaboration entre l'équipe économique de la Société franco-manitobaine et le Secrétariat d'État du Canada.

Saint-Norbert

Les surprises du projet "Expo-Science"

Un grand nombre d'élèves du Manitoba participèrent au projet "Expo-Science". À l'école Noël-Ritchot, Mme Doris Lemoine, directrice, a semblé très heureuse de la participation des élèves de la 4e à la 9e année. La moyenne du pourcentage donné par les juges prouve que la recherche et le travail se sont améliorés depuis l'année dernière. C'est donc avec fierté que professeurs et élèves recevaient les parents à leur "Expo-Science".

Une soirée très enrichissante pour tous. Les sujets choisis par les élèves étaient des plus variés. Chacun expliquait son projet aux intéressés. Nous allions de surprise en surprise. Après un énoncé de la mémoire, une explication du régime alimentaire nous passions par la planète Jupiter puis nous discutions ailleurs des empreintes des pattes d'oiseaux ou encore de la sonorisation des haut-parleurs!

Il faut bien avouer que nous avons appris ce soir-là beaucoup de choses. Mais sans aucun doute, ceux qui en auront tiré un meilleur apprentissage sont les élèves qui y ont mis beaucoup de temps et de recherche.

Voici la liste des 1er gagnants de la 6e année à la 9e année: Rita Emond (9e année), sujet "La mémoire"; Jenny-Lou Groover (7e année), sujet "Le régime alimentaire"; Joanne Champagne (6e année), sujet "Les plantes"; David Annandale (8e année), sujet "Les planètes".



David Annandale



Rita Emond



Jenny-Lou Groover



Joanne Champagne

Deux élèves se distinguent au Festival

Que d'efforts, de discipline et d'heures de pratique pour ces participants à la 63e compétition annuelle du Festival de musique du Manitoba. Deux élèves de Saint-Norbert ont joué cette année dans la catégorie "Pianoforte Solo".

Jacqueline Chénier a terminé première sur 46 participants avec 88 pourcent pour son interprétation de la Sonate Op. 55 No.2 - dernier mouvement de Kuklau. "Bonne implication dans son jeu avec idée musicale bien présentée et projetée avec unité et compréhension. Une performance qui donne vie à la musique".

Pour l'interprétation de la "Danse Frolique" de Joan Last, sur 45 participants, Hélène Constant s'est classée 3e avec 85 pour cent, mention honorable.

Rachel TURENNE



Jacqueline Chénier

Calendrier

Bazar à l'école d'immersion de Saint-Norbert le 26 mars.

Réunion annuelle du comité culturel de Saint-Norbert le 5 avril.

Vente de pâtisseries, d'artisanat etc. au centre communautaire le 28 mars de 14h00 à 16h00.
Centre d'accueil à l'école d'immersion tous les jeudis soirs entre 19h00 et 22h00 pour tous les adolescents.

"Fun-O-Rama", les 29, 30 et 31 mai; toutes personnes intéressées à travailler: téléphonez à Wendy Bloomfield au No 269-4270.

Jeudi le 26 mars, à 13h00 nous fêtons nos amis du Lodge qui ont eu leur anniversaire ce mois-ci; bienvenue aux bénévoles.

Développement et Paix le mardi 7 avril à 19h30 à la Salle Perpétuel Secours. Réunion d'éducation et de sensibilisation à nos rapports avec le Tiers-Monde.

Un bazar à venir

Un bazar (vente d'objets usagés) le 26 mars et une vente de pâtisseries le 4 avril sont organisés par les élèves de la 9e année de l'école d'immersion. Cela en vue d'un voyage culturel au Québec au mois de mai.

Les élèves espèrent faire $2,400.00, soit la moitié du coût du voyage. Ils apprécieront toutes contributions d'objets usagés et de pâtisseries. Téléphonez au numéro: 261-4430, école Saint-Norbert.

Vie sociale

Naissances

Justin Gérald, fils de Gérald ***Bohémier*** *et de Jocelyne Désaulniers de Saint-Boniface, le 31 décembre 1980. René et Gabrielle Désaulniers sont parrain et marraine.*

Michel Gérard, fils de Ronald ***Valois*** *et de Lorraine Sarraillon de Saint-Boniface, le 3 février. M. et Mme Paul Parisien ont été choisis comme parrain et marraine lors du baptême le 1er mars.*

Anniversaire

Mme Angélina ***ST-ONGE*** *de la Villa Youville de Sainte-Anne, a eu 94 ans le 6 mars.*

Décès

Mme Marianna ***JOBIN*** *(née Rajotte), 81 ans, de Saint-Jean-Baptiste, décédée le 14 mars.*

Omer ***LAFERRIÈRE****, autrefois d'Aubigny, est décédé à Morris le 14 mars à l'âge de 67 ans.*

Dianna ***Laurendeau****, née Pilon, 63 ans, du Foyer Chez-Nous de Saint-Boniface, le 16 mars, épouse de Raoul Laurendeau.*

La production de lait est à la hausse

Une nette hausse de production à comparer avec celle de l'année dernière. Tel est le bilan présenté aux quelque 50 producteurs présents, par Albert Laramée, superviseur local de l'Association du contrôle laitier de La Broquerie lors de la réunion annuelle de jeudi dernier.

Cette association compte une trentaine d'années d'existence et se dit en grande partie responsable de l'amélioration des troupeaux à La Broquerie. Elle présente chaque mois à chacun de ses membres une analyse détaillée sur la production de chacune de ses vaches. Cette analyse qui coûte $6.00 la vache par année permet au producteur soit de garder et de faire reproduire ses bonnes vaches ou de vendre les éléments peu profitables dans son troupeau.

Deux jeunes producteurs, Marc Pissens et Dave Gromniski, se sont fait remarquer lors de la présentation des trophées. Marc Pissens pour le troupeau avec le plus haut B.C.A. (Breed Class Average - 122.5). Celui-ci a aussi reçu le trophée pour la vache individuelle avec le meilleur B.C.A. Dave Gromniski s'est mérité le trophée pour le troupeau le plus amélioré au cours de l'année.

Les autres trophées sont allés à Fernand Balcaen pour la plus haute production (155) d'une vache sur le NIP (National Identification Program). Léo Nadeau a remporté le trophée pour la vache avec la meilleure production durant sa vie (64,098 kg.). Celui-ci a aussi reçu avec Jos Mireault une plaque en reconnaissance pour au moins 20 années de participation dans l'Association.



Jeanne Mireault, Marianne Rivoalen et Hélène Mireault (absente Christiane Dubé).

Ceux qui étaient à la boîte à chansons divisionnaire à Lorette jeudi passé ont eu un échantillon de ce que sera la soirée chantante de l'école secondaire en début de juin. Quatre filles de La Broquerie participaient, soit Hélène et Jeanne Mireault, Marianne Rivoalen et Christiane Dubé. Le comité de la Saint-Jean-Baptiste a déjà manifesté l'intérêt de refaire la soirée chantante lors de la fête de la Saint-Jean.

Il n'y a vraiment pas de quoi pleurer

Depuis quelques temps, je n'avais pas eu souvent l'occasion de parler des défaites des Habs. Or dimanche soir, les As de Sainte-Anne ont mis un terme pour l'année aux exploits des Habs en les surclassant par un compte de 11 à 7 pour emporter la demi-finale, quatre parties contre deux.

Sur les six parties jouées dans cette série, quatre au moins ont été des plus serrées et des plus excitantes, chaque équipe tentant d'arracher la victoire à l'autre jusqu'à la dernière seconde. Les Habs ont pris l'avance à deux reprises en remportant le premier et le troisième match. Le quatrième match aurait pu pencher du côté des Habs qui auraient alors mené la série 3 à 1. C'est un but dans les derniers instants du 3e engagement qui l'a donné aux As.

Il a alors semblé que les Habs venaient de vider leur dernière goutte de feu. Ce n'est pas la même équipe qui s'est présentée aux 5e et 6e matchs. La cohésion, l'ardeur et la combativité n'y étaient plus. Par contre, c'est le contraire qui s'est opéré du côté de l'équipe de Sainte-Anne qui a joué un 5e et 6e matchs impeccables.

Ce qui en a surpris plusieurs, c'est qu'après le match, ça n'a pas été la tristesse et la lassitude dans la salle des Habs mais plutôt la fête: on les aurait dit vainqueurs. Ça s'explique. Tout d'abord, perdre aux mains des As n'a rien d'humiliant. Les Habs savaient qu'ils affrontaient une équipe de première place, bourrée de joueurs étoiles et bien dirigée.

Les Habs se sont aussi souvenus qu'ils n'étaient pas dans la Division A l'an dernier et encore moins en 2e place. Ils se sont souvenus que c'était eux qui avaient infligé à Sainte-Anne, quatre de leurs six défaites cette année. Ils se sont souvenus de leurs partisans qui les ont suivis fidèlement au cours de la saison (une moyenne de 160 en saison régulière et 650 en demi-finale dont 900 pour la dernière partie).

On allait pleurer pour cela? Pas les Habs. On a fêté, on a fêté fort. Puis le pilote Seidler a donné à ses joueurs leur programme d'entraînement en vue de la prochaine saison. Lorsqu'on aurait cru que c'était la fin, voilà que ça recommence!

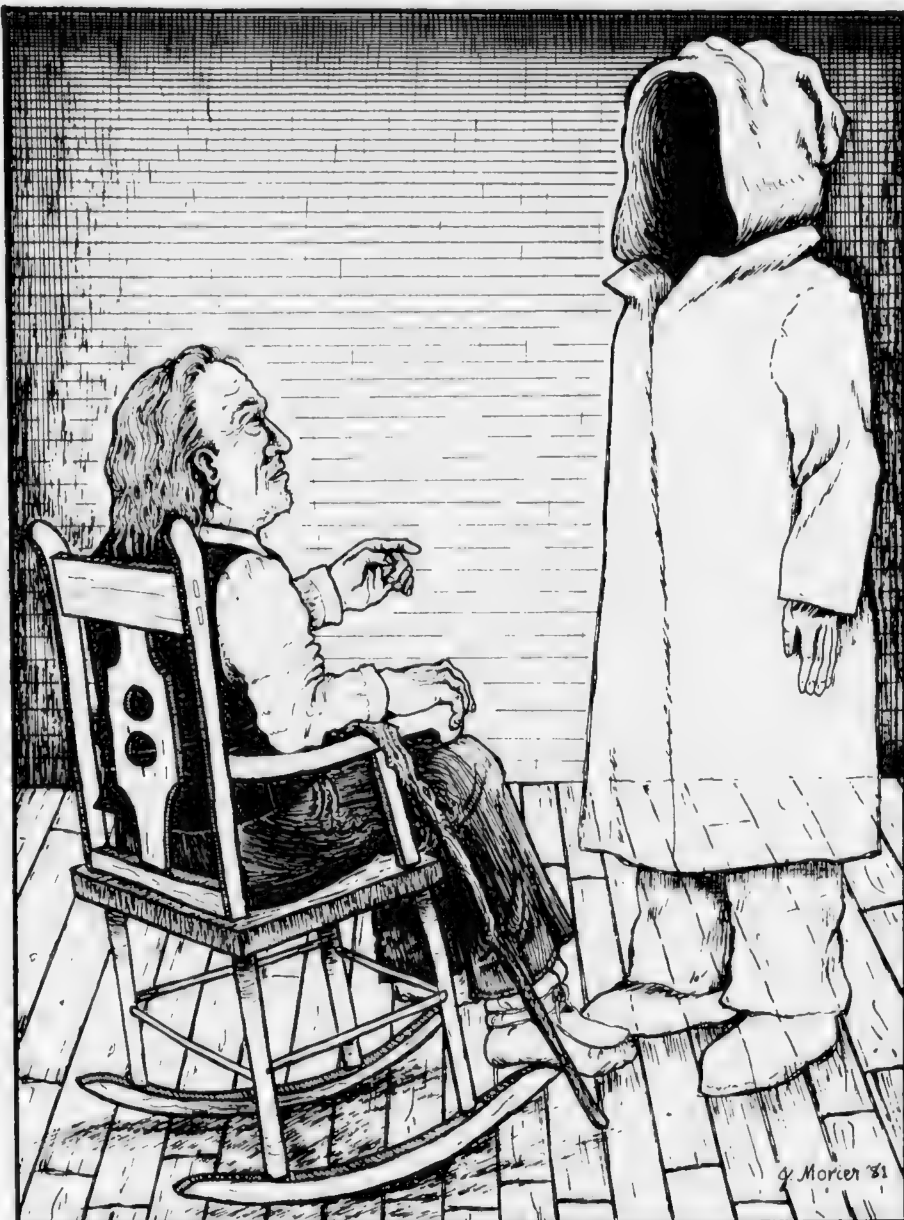
Rino OUELLET

Entendu Grenon?

Ceux qui ont déjà vu, entendu ou entendu parler de J.P. Grenon, seront heureux de savoir qu'il sera de retour au Manitoba, à La Broquerie, pour donner des conférences du 1er au 5 novembre. On se souviendra de ses visites subséquentes à Saint-Pierre et à Saint-Boniface.

Henri Létourneau raconte

L'ange de la mort



Histoire assez curieuse que celle de l'ange de la mort. Ceux qui l'ont vu ne sont plus de ce monde et s'ils l'ont vu ils ne l'ont jamais dit à personne!

Une légende? Oui, une légende, mais les gens n'aiment pas en parler. Celui qui la connaît va la raconter à un ami, mais il ne dira jamais qui lui a raconté. Cette légende ancienne, qui, dit-on, remonterait aux Indiens de la rivière Rouge. Eux ne connaissaient par les anges, mais ils avaient les bons et les méchants esprits au Manitou. La mère indienne du Métis la connaissait, cette légende. Et, après la venue des missionnaires, ce Manitou ou esprit devint un ange qui venait avertir les gens de leur mort prochaine, en leur disant qu'il venait les chercher!

Il ne faut pas s'imaginer que l'ange venait pour tout le monde! Non, c'était seulement pour ceux qui avaient vécu une vie exemplaire.

Le vieux Ti-Guel en était un, descendant d'un voyageur canadien et d'une femme de la tribu des Serpents. En 1858, il vivait à la rivière Rouge, il avait peut-être 75 ans. Lui et sa femme Elzire demeuraient sur un lot de rivière près de l'endroit où la rivière Sale déverse son eau dans la Rouge.

Il avait été voyageur, guide et interprète. On disait qu'il connaissait l'Ouest comme le dos de sa main! Sa maison, assez grande et très confortable, était construite de pièces de chêne équarries. Sur sa petite terre il avait quelques acres en culture, un bois qui lui donnait son chauffage, un pré où il coupait son foin pour sa paire de cheveaux et ses vaches. Il avait un bon pacage (paturage). Il n'était pas riche, mais il était bien en lieux de vivre.

La joie de Ti-Guel était ses deux fils, deux hommes bien pris, grands, musclés, d'une force plus qu'ordinaire. Mariés tous les deux, ils avaient leurs terres avoisinant celle de Ti-Guel. Ils étaient tous deux dans la trentaine, ayant chacun une famille de trois enfants. Pour Ti-Guel c'était le bonheur parfait. Mais, au printemps de 1858, il eut une grande peine. Ses deux fils s'engagèrent tous les deux pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour faire le grand voyage de la Fourche à la Mer du Nord en passant par le portage La Loche. Un voyage de six mois aller et retour. Ils feraient partie de l'équipage d'une barge (York Boat). Ils seraient revenus au plus tard à la fin de novembre.

Comme de raison, Ti-Guel n'approuvait pas! Pourquoi faire ce voyage? Ce n'était pas nécessaire du tout! Ti-Guel leur disait: "Vous n'avez pas besoin d'argent, pourquoi faire ce dur et long voyage? Vos femmes et enfants vont s'ennuyer, et surtout votre mère et moi:" Et leurs femmes approuvaient les paroles de Ti-Guel, Mais les deux fils rêvaient de ce voyage depuis longtemps. Ils partirent.

Cette automne-là, a la fin de novembre, la glace était déjà prise sur la rivière Rouge, mais les gars de Ti-Guel n'étaient pas revenus! On les pensait morts, mais Ti-Guel disait "Ils vont revenir!" L'hiver passa, le printemps puis l'été. L'automne arrivait et pas de nouvelles des deux gars!

Le pauvre vieux était certain qu'ils reviendraient. Rendu à la fin de novembre, rien, pas de nouvelles! Chose assez rare, on approchait de la fête de Noël et la Rouge était encore ouverte! Pas de glace! Et Ti-Guel ne cessait de penser; "ils vont arriver pour Noël!"

La veille de Noël, dans l'après-midi, Ti-Guel, debout sur la côte de la rivière, regardait au nord espérant voir une barge remontant le courant... Mais rien! Découragé, il décida de retourner à la maison. Jetant un coup d'oeil du long de la côte, il vit que la glace commençait à prendre. À ce moment-là, il sentit un serrement de coeur. Déjà depuis quelques temps, il sentait parfois comme un étau qui lui serrait la poitrine. Il savait qu'il aurait dû en parler au vieux docteur Chaillon. Mais en tout cas s'il était malade, il aimait mieux ne pas le savoir. Il avait peur, mais il ne voulait pas l'avouer!

Tournant le dos à la rivière, il entendit une voix qu'il connaissait, crier, "Hé! Son père!" Surpris, il se retourna et vit un grand canot venant du sud et, parmi l'équipage, ses deux fils! Le canot n'avait encore touché la berge que ses deux fils étaient rendus auprès de lui. Quelle surprise! Quelle joie! Le vieux ne pouvait que répeter "Je le savais! Je le savais, que vous reviendriez! Mais du sud? Je ne comprends pas!"

C'était bien simple. L'automne précédent, rendu à la Baie d'Hudson, le bateau qui attendait le chargement de fourrures avait perdu deux membres de son équipage dans un accident en haute mer. Les deux gars de Ti-Guel s'étaient engagés pour la traversée. Ils avaient passé l'hiver en Angleterre, travaillant dans une manufacture de meubles. Au printemps, ils avaient visité la France et s'étaient engagés sur un voilier qui se rendait à Haïti, et, de là, se rendait à Montréal. Ensuite en chemin de fer à Chicago et de là à St-Cloud, Minnesota, "et en canot jusqu'à chez-nous!"

Ti-Guel, Elzire et leurs enfants ainsi que les petits enfants passèrent un Noël comme ils n'en n'avaient passé depuis nombre d'années. Ti-Guel n'avait pas eu de ces curieux serrements de poitrine!

Parmi les gens au magasin

Pour le jour de l'an, Ti-Guel et Elzire décidèrent d'avoir une vraie veillée du jour de l'an et invitèrent tous leurs parents et amis, pour fêter le retour de leurs fils. Ce fut une veillée dont on se souvient pour longtemps! Pendant la veillée. Ti-Guel avait remarqué un étranger parmi les invités. Qui était-il? Peut-être que ce monsieur était parmi les gens qui étaient au magasin général quand il avait invité tout le monde présent pour venir chez lui célébrer le premier de l'an? En tout cas, l'étranger était de la fête et Ti-Guel alla lui serrer la main et lui souhaita "une bonne et heureuse année" et il ajouta, "faites comme chez-vous, vous êtes bienvenu!" L'étranger le remercia.

Une chose qui embêtait Ti-Guel était que l'étranger ne lui avait pas même dit qui il était et d'où il venait! L'homme était tout habillé en noir, visage long et blême, des yeux noirs et un regard perçant. Elzire lui dit qu'elle avait peur de cet homme; mais Ti-Guel, haussant les épaules, lui dit qu'il n'y avait aucun danger!

Pendant la veillée Ti-Guel vit à ce que l'étranger ne manquât de rien. Le matin les invités partirent. Mais l'étranger était toujours là. Ti-Guel vint à lui et lui dit, "Monsieur j'ai été honoré de votre présence à notre soirée. La fête est terminée. il se fait tard. Je ne sais où tu demeures, mais tu es bienvenu, si tu veux passer la nuit ici... l'étranger recula d'un pas et Ti-Guel vit avec surprise l'étranger changer complètement, sa figure n'était plus la même, difficile à voir, au fond d'un capuchon noir. Sur ses épaules, une espèce de camail ou cape noire qui descendait jusqu'à terre. Pris de peur, Ti-Guel frissonna. L'étranger s'en aperçu et il dit "Ne crains pas, je suis venu te chercher, mais je ne te prendrai pas ce soir. Moi un étranger, tu m'as traité comme un des tiens et, grâce à ton hospitalité, je te donne vingt-quatre heures de plus à vivre". Tout en parlant, l'étranger disparaissait lentement et sa voix semblait venir de très loin. Et la voix continuait, "Repose-toi aujourd'hui, demain mets tes affaires en ordre et le soir couche toi sans crainte, le sommeil viendra et je viendrai te chercher, tu ne sentiras aucun mal". Sur ces mots il disparut! Le lendemain matin Elzire ne put réveiller Ti-Guel qui dormait de son dernier sommeil.

Les gens qui avaient pendant la veillée remarqué l'étranger et surtout ceux qui avait été les derniers à partir après la veillée, l'avaient vu causer avec Ti-Guel. Il aura certainement été le dernier à partir, mais ou était-il allé? Le lendemain personne ne l'avait vu au village. Et à part de l'avoir vu à la veillée, personne ne l'avait vu arriver. Les deux gars de Ti-Guel et leurs familles étaient parmi ceux qui étaient partis les premiers. Ils avaient vu l'étranger, mais ils ne savaient absolument rien!

Bien des années après, Elzire raconta à ses deux fils qu'elle avait vu Ti-Guel causer avec l'étranger. Elle ne pouvait comprendre ce qu'ils disaient à voix basse, mais tout à coup elle avait vu l'étranger disparaître lentement, comme s'il avait été effacé! Pendant la journée elle questionna Ti-Guel mais il ne voulait pas répondre. Le soir, avant de se coucher, il l'embrassa tendrement et la serra sur lui comme s'il partait pour un long voyage et elle s'était aperçue qu'il avait des larmes aux yeux. Au même moment, elle se sentit envahie par une grande tristesse, comme si elle le voyait pour la dernière fois. Le lendemain matin, elle ne fut pas surprise du tout par sa mort.

Un des fils raconta ce que sa mère lui avait dit, au vieux Jean-Pierre Laramée qui avait été un grand ami de Ti-Guel, et le vieux Jean-Pierre qui en avait vu de toutes les sortes dit "Ça devait être l'ange de la mort. Il est venu chercher mon vieil ami!" Et au fils qui voulait en savoir plus long, Jean-Pierre répondit, "C'est ben curieux, j'en ai entendu parler, pas souvent! Dans mes soixante-et-quinze ans, c'est la première fois que je vois ça! D'après ma comprenure c'est tuque chose qui arrive ben rarement".

horaire de cbwft



SAMEDI

21 MARS

8:00 GÉNIES EN HERBE
De la Saskatchewan, nous pourrons voir à l'oeuvre les étudiants de Belle garde s'affrontant à ceux de l'Académie Rivier de Prince Albert.
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 QUATRE AMIS FANTASTIQUES
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
March du tournoi international de hochey pee-wee. Finale de la Coupe du Québec pour le trophée Paul-Dumont, finale disputée entre les Éperviers de Sorel et les Castors de Sherbrooke. Comm.: Gérard Potvin.
11:00 TOM ET JERRY
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse.
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 CINÉ-FAMILLE
Pompiers-détectives (Fire Fighters).
Ukaliq. Film d'animation inspiré d'une légende indienne. Ukaliq, un petit garçon inuk; cherche un compagnon de jeu. Il libère un lièvre de l'Arctique dont la patte était coincée dans une crevasse de rocher et se met à le suivre, s'éloignant ainsi de son igloo. Ukaliq est surpris par l'obscurité et, après avoir traversé des territoires inconnus, se retrouve dans l'igloo du terrible Faucheur. Réal.: Jean Mathieson et Al Guest.
14:30 DÉCLIC
15:00 LA MAISON DE PERSONNE
Aventures réalisées par Michael Ferguson et David Green. Personne est un aimable et solitaire fantôme de 14 ans qui hante une demeure victorienne dans une ville du nord de l'Angleterre. La Tabatière.
15:30 LES OREILLES MÈNENT L'ENQUÊTE
16:00 BAGATELLE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.. Denise Bombardier.
19:00 PIERRE ET COMPAGNIE
''Talk-show avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités chaque semaine des personnes du troisième âge.
20:00 LA SOIRÉE DU HOCHEY
Au Forum de Montréal, les Canucks de Vancouver rencontrent les Canadiens. René Lecavalier.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:55 CINÉMA
Je suis timide...mais je me soigne. Comédie réalisée et interprétée par Pierre Richard, avec Aldo Maccione, Mimi Coutelier, Jacques François, Catherine La chens.



00:25 CINÉ-NUIT
La Révolte des vierges (The Arena). Film d'aventures réalisé par Steve Carver, avec Pamela Grier, Margaret Markov, Daniele Vargas et Paul Muller. Dans l'empire romain, des femmes achetées comme esclaves par un organisateur de spectacles de cirque refusent de s'affronter à la manière des gladiateurs. Deux d'entre elles déclenchent une révolte (USA-it.73).

DIMANCHE

22 MARS

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 GRISU LE PETIT DRAGON
Dernière.
9:45 EN TERRE SAINTE
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
D'Ottawa.
11:00 À COMMUNIQUER
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER À DEMAIN
Mille ans de civilisation maya. (2e de 3). La Floraison Puuc du Yucatan. De splendides fresques ont été découvertes à Bonampak. Les collines du pays Puuc sont les seuls mouvements de terrain de la plate péninsule du Yucatan au Mexique.
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
En direct de Montréal, les Championnats sportifs du Québec. Plongeon - Les championnats canadiens d'hiver. Hochey - Canadiens: Nordiques. Entraînement des Expos.
16:00 ÉCRIVAINS FRANÇAIS
Boris Vian. Touche-à-tout perpétuel, à la façon d'un Jean Cocteau, il fut ingénieur et poète, trompettiste de jazz et mystificateur, romancier méconnu et dignitaire du Collège de Pataphysique, acteur de cinéma et traducteur, chroniqueur du St-Germain-des-Prés légendaire et interprète de ses propres chansons. On le traita de farceur, de faiseur de paradoxes, de dandy.
16:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Dans son magnifique appartement-musée du bois de Boulogne, l'écrivain français Roger Peyrefitte se raconte. (2e de 3).
17:00 SECOND REGARD
18:00 L'AVENTURE DE L'ART MODERNE
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. La jalousie du chef.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Sacha Distel. De l'Olympia Bruno Coquatrix, Sacha Distel présente ses derniers succès et un potpourri de chansons internationalement connues.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Observateur. Les Pochettes de disques. Quel en est l'impact économique? Les Échassiers de la Baie. La Loi 101 du Cinéma. La Musique fonctionnelle ou d'environnement.
21:30 TEL QUEL
L'Emprise. Les relations Canada-États-Unis. Quelle est l'emprise américaine sur notre culture, notre économie, notre vie politique? Dans l'avenir, doit-on s'intégrer au continent ou accentuer notre indépendance?
22:30 SPORT-DIMANCHE
22:45 CINÉ-CLUB
Le chasseur d'ombres (The Shadow Catcher). Documentaire réalisé par T.C. McLuhan. De 1896 à 1930, l'anthropologue, cinéaste et photographe Edward S. Curtis consacra ses études aux peuplades amérindiennes du Nord (Can. 74).

LUNDI

23 MARS

9:00 EN MOUVEMENT
Le jogging
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Le tricot, chandail pour dame. Consommer intelligemment. Conseils pratiques ayant trait à l'achat d'un congélateur.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes: aubergines au parmesan et poulet au citron.
11:30 L'ODYSSÉE DE SCOTT HUNTER
Histoire d'un petit garçon à la recherche de son père.
12:00 NANNY
Une ville ultra-moderne.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs euxmêmes. Anim.: Jacques Houde.
15:00 LES ATELIERS
De Jonquière. Fabrication des raquettes, leur utilisation et leur entretien, par les Montagnais de la réserve de Pointe-Bleue au Lac St-Jean. Également, la confection de mocassins.
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
17:00 QUELLE FAMILLE!
17:30 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
Début. Aventures réalisées par Stanley B. Olsen. En vedette: Bruno Gerussi, Rae Brown, Robert Clothier. La Bicyclette. Molly offre à Margaret une bicyclette d'un modèle ancien qu'elle juge plus solide. Quant à Margaret, elle aurait préféré un modèle plus récent, comme celui que possède Gus.
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales et sports animés par Marie Benoist-Martin et François Riopel.



19:00 L'AIR DU TEMPS
''L'enfance''. Nicole et Pat récréeront pour vous le monde merveilleux de l'enfance.
19:30 LAUTREC 81
20:00 DU TAC AU TAC
Téléroman écrit par André Dubois.
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Les Grands Romans: Les Jeunes Filles. Dramatique réalisés par Lazare Iglessis, d'après l'oeuvre d'Henri de Montherland. Avec Jean Piat, Yolande Folliot, Emmanuelle Riva, Elina Labourdette et Jean Davy. Pierre Costals est un écrivain qui répartit ses loisirs entre l'amour de son fils Brunet, issu d'une union passagère, et ses plaisirs. Une jeune provinciale, persuadée à tort que l'écrivain est amoureux d'elle, lui voue une profonde amitié intellectuelle. (Fr. 78) (1re de 2).
22:30 CONGRÈS SFM
Bilan et analyse de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, avec les résultats des élections, le compte-rendu des ateliers, etc. Anim.: Marie Benoist-Martin, analyste: Rhéal Teffaine.
23:00 NOUVELLES ET SPORTS
23:20 TÉLEX-ARTS
23:30 JEAN-CHRISTOPHE
(8e de 9).
24:30 LA BRIGADE DES MALÉFICES
Série policière réalisée avec un brin d'humour et un penchant pour la fantasmagorie (1re de 5). Avec Léo Campion, Marc Lamole, Jacques François, Jean-Claude Bolard et Philippe Clay. Réal.: Claude Guillemot. La 7e chaîne.

MARDI

24 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Les problèmes de poids.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Entretien sur la myopie. Tradition québécoise. Tableau de la petite histoire de l'éducation au Québec.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 HEIDI
12:00 TES FILLES ET MES GARÇONS
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Deux cloches dans la neige. Comédie réalisée par Guillermou, avec Christian Marin et Bouroule. En prison, un membre de la pègre raconte à son compagnon de cellule comment il a engagé deux nigauds pour passer de la drogue en Suisse (Fr.)
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
La fête d'Agathe.
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Audio-visuel.(3e de 4). L'Enseignement. Dans les années 60, on considérait l'enseignement comme le royaume de l'audio-visuel. Qu'en est-il aujourd'hui?
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 RACE DE MONDE
21:00 TÉLÉMAG
Magazine d'information.
22:00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: potage minestrone et cassata napolitaine.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX-ARTS
22:55 RENCONTRES
Inv.: Lucien Coutu, c.s.c. Auteur de Pèlerinage à l'Est, L. Coutu fréquente depuis quinze ans les hauts lieux de la contreculture tant en Occident qu'en Asie, dirige depuis dix ans la Maison Emmaüs de Montréal, un centre d'initiation à la méditation et à la prière.
23:25 CINÉMA
Rivalités (Where Love Has Gone). Mélodrame réalisé par Edward Dmytryk, avec Susan Haward, Michael Connors et Bette Davis.



MERCREDI

25 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
Triomphe et trahison.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
10:00 PASSE - PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Coiffure. Inv.: Pierre Ladouceur, coiffeur. Les soins à apporter aux cheveux des enfants. À votre santé, avec Louise Lambert-Lagacé. Recettes: soupe aux tomates et casserole de tomates.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.A: Guy Joussemet. Inv.: Rolande Desbois, qui nous prépare des paupiettes de lotte de mer.
11:30 VERS L'AVENTURE
Le chasseur.
12:00 LES FILLES DU CIEL
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Au plaisir de Dieu (2e de 10). La Curée. Aux yeux du duc, le départ de Paul pour Paris, où il doit prendre part aux affaires de son beau-père, apparaît comme la première fissure familiale. 1914: c'est la curée humaine à la grandeur de l'Europe.
18:00 CE SOIR
19:00 OSCAR
Une comédie en 3 actes interprétée par les comédiens du Cercle Molière. Adaptée par Jean-Guy Roy; cette comédie prouve avec un humour souvent féroce, qu'on trouve toujours un plus malin que soi. Réalisation: Léo Foucault.
21:00 LE TEMPS D'UNE PAIX
Téléroman écrit par Pierre Gauvreau.
21:30 BIZARRE, BIZARRE
Le faux pas.
22:00 VIET-NAM - LA GUERRE DE 10 000 JOURS
Tentative de dégagement. Nixon cherche à obtenir une paix dans l'honneur, négociant d'une main, bombardant de l'autre et envahissant ensuite le Cambodge.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX-ARTS
22:55 CINÉMA
Le voyage fantastique de Sinbad (The Golden Voyage of Sinbad). Conte fantastique réalisé par Gordon Hessier. Avec John Philipp Law, Caroline Munro, Tom Baker, Douglas Wilmer. Le marin Sinbad enlève une amulette d'or à une étrange créature ailée et fait un peu plus tard la rencontre du Grand Vizir qui est en possession d'une amulette semblable. Celui-ci entraîne Sinbad dans une île légendaire où ces objets, réunis à un troisième, leur permettront de découvrir la clé d'un trésor (Brit. 73).

JEUDI

26 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 JE SOUFFLE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE EXPRESS
Les effets pathologiques de la nicotine durant la grossesse et lors de l'allaitement. L'intégration des handicapés physiques et intellectuels dans les groupes d'accueil, communautés et institutions.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WICKIE
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'hui
14:30 CINÉMA
L'Entrée des artistes. Drame réalisé par Marc Allegret, avec Louis Jouvet, Odette Joyeux, Claude Dauphin et Janine Darcey. Au conservatoire, le cours d'art dramatique est fréquenté par François et Isabelle, que l'amour du théâtre et l'amour tout court ont rapprochés. Une comédienne, autrefois éprise du jeune homme, met tout en oeuvre pour détruire cette idylle. (Fr. 38).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 LA PORTEUSE DE PAIN
Douloureux calvaire d'une veuve demeurée fidèle à la mémoire de son mari. Rien ne peut arrêter cette mère désireuse de retrouver ses enfants. (2e de 13). Fidèle à la mémoire de son mari, Jeanne repousse les avances de Ricoux, comptable à l'usine.
18:00 CE SOIR
19:00 PHARE OUEST
Spécial dernière: Une émission qui mettra la touche finale à cette série.
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
Téléroman écrit par Claude Jasmin.
20:00 LES GRANDS FILMS
Le Grand Embouteillage. Comédie réalisée par Luigi Comencini, avec Marcello Mastroianni, Alberto Sordi, Angela Molina, Annie Girardot. Sur une route de la banlieue de Rome, un immense embouteillage retient sur place des centaines de voitures. Les réactions des automobilistes sont diverses alors que l'encombrement se prolonge au long d'un jour et d'une nuit. (It. 79).
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron. Inv.: René Caron, Louise Deschâtelets, Pierre Marcotte et Denise Guénette.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
À vous, mes anges (Charlie's Angels). Film de John Llewellen, avec Farrah Fawcett-Majors, Jaclyn Smith et Kate Jackson. Trois jeunes femmes employées comme détectives dans une agence privée se voient confier la mission de démasquer les meurtriers d'un ex-propriétaire de vignoble (USA 75).

VENDREDI

27 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 MON AMI GUIGNOL
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bricolage avec Luce Plante. Des idées amusantes pour récupérer les pots et boîtes de conserve. La préservation des aliments et comment mettre les tomates en conserve.
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
11:30 JOE LE FUGITIF
Le cambriolage.
12:00 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Un grand timide (Girl Shy). Comédie réalisée par Fred Newmeyer, avec Harold Lloyd et Carlton Griffin. Un jeune tailleur, excessivement timide auprès des jeunes filles, n'en écrit pas moins un livre sur ses méthodes de séduction. Dès sa parution, le livre lui attire de multiples aventures amoureuses (USA).
16:00 BOBINO
16:30 DES DIEUX ET DES HOMMES
Philemon et Baucis. Dernière.
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
Dernière émission de l'année. Revue des dossiers les plus importants avec entrevues pertinentes. Anim.: Frédéric Nicoloff.



19:30 À CONTREPOIDS
En provenance de Vancouver.
20:00 LE MONDE DE MARCEL DUBE
Le temps des lilas. (1re de 4).



20:30 HORS SERIE
Moi, Claude, empereur (9e de 13). Zeus par Jupiter. Tibère meurt à Capri après avoir désigné Calagula comme son principal successeur. Ce dernier ordonne la décapitation de Gemellus qui devait partager son règne. Antonia, la mère de Claude, met fin à ses jours.
21:30 SCIENCE-RÉALITÉ
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
Casanova, un adolescent à Venise. Drame de moeurs réalisé par Luigi Comemcini, avec Leonard Whiting, Claudio De Kunert, Maria Grazia Bucella et Senta Berger. À Venise, au début du XVIIe siècle, l'enfance et l'adolescence de Giacomo Casanova. Après avoir été élevé par sa grand-mère, Casanova est mis en pension où il étudie les sciences. Il s'orienta vers la carrière ecclésiastique mais, enhardi par des succès amoureux, edntreprend bientôt une vie de libertin (It. 69).



00:50 CINÉ-NUIT
Koenigamark. Comédie réalisée par Maurice Tourneur, avec Elissa Landi, Pierre Fresnay et Jean Max. À la cour d'une petite principauté d'Europe, un précepteur français découvre que le mari de la princesse a été tué par son frère (Fr. 35).

Saint-Joseph

Une journée culturelle s'organise

Le Comité culturel de Saint-Joseph est toujours actif! Afin de faire profiter la paroisse de l'argent donné lors de la souscription de Francofonds, un projet fut élaboré et une demande de subvention fut faite!

Cette demande a été acceptée. Donc, Marie-Marthe Damphousse et Lucille Sarrasin de l'exécutif se sont rendues à Saint-Boniface et ont reçu de Francofonds la somme de $300.00.

Le projet est déjà en marche. Cinquante exemplaires de "Les 100 plus belles chansons" de la Bonne Chanson ont été commandés et sont déjà arrivés. À l'aide de ces livrets, nous préparons une grande journée de culture française pour les enfants de Saint-Joseph, de la maternelle à la 8e année.

Cette journée comprendra: chants-mimes, danses folkloriques, bricolage et dessin. La journée débutera à 9h00 et les pratiques se termineront vers 15h30. Le tout sera couronné par un concert et une exposition des réalisations de la journée. Une telle journée de culture sera précieuse pour nos enfants, surtout au commencement de la semaine de congé.

Léola Parent, Marie Sarrasin, et Colette Parent sont responsables des chants, des mimes, et de la musique. Marie-Marthe Damphousse et Huguette Rémillard sont responsables des danses folkloriques. Léa Barnabé est responsable du bricolage et du dessin. Lucille Bérard et Lucille Sarrasin sont responsables de l'exposition et du goûter.

La campagne est en marche

Les soliciteurs pour la campagne de 1981 de la Croix-Rouge, à Saint-Joseph, sont Lynne Bérard, Agnès Rémillard, Gaétan Fontaine, Jeanine Sarrasin, Donald Rémillard, Denis Ouellet, Guy Damphousse, Noëlla Delorme, Claude Damphousse, Marcel Devigne, Gaétan Brais, Alice Lambert, Henri Perron et Léola Parent.

Depuis une douzaine d'années, ce sont les écoliers, surtout, qui s'occupent avec entousiasme de la souscription.

Les gens de Saint-Joseph ont bénéficié en 1980, d'un cours de premiers soins en cas d'urgence, donné par trois universitaires. Onze personnes de Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste et Letellier ont participé à ce cours aussi intéressant que pratique.

Marie SARRASIN
Léola PARENT

Dernier appel

Pour ceux qui cherchent encore, et pour rendre leur rapport sur leur famille aussi intéressant que possible, les vieux documents des archives pourraient être utiles dans le livre-souvenir de la municipalité de Montcalm.

Dans l'histoire de sa famille, dans la langue de son choix, inclure l'année de son arrivée, où celle-ci s'est installée, des faits intéressants, les diffultées surmontées, les incidents drôles ou moins drôles. Inclure des photos de famille, d'école, d'anciennes constructions, de "chars", de machines agricoles, etc.

LA VÉRITÉ

Tandis que, par la même parole, les cieux et la terre d'à présent sont gardés et réservés pour le feu, pour le jour du jugement et de la ruine des hommes impies. (Seconde Épître de Pierre, ch. 3, v. 7).

Saint-Boniface

11 nouveaux scouts

11 jeunes de Saint-Boniface faisaient leur promesse de louveteau le 9 février dernier. Au cours de la cérémonie, les parents accompagnèrent leur enfant pour recevoir leur foulard et le noeud. C'est ainsi que les louveteaux ont fait leur promesse.

L'abbé Gérard Dionne se fit une joie de bénir les nouveaux.

La meute était heureuse de recevoir les nouveaux: Charles André, Pierre Bisson, Marc Delannoy, Daniel Gervais, Marc Laurencelle, Pascal Legal, Yannick Legal, Duane Normandeau, Robert Touzin, Daniel Vallée et Paul Boulet. Les animateurs sont Joseph Normandeau et Florence Laurencelle.

Florence LAURENCELLE



Quelques scouts de Saint-Boniface

Saint-Lazare

$346 pour les coffres des scouts

Les 1er, 4 et 11 mars dernier les dames du comité des parents scouts, assistées de plusieurs autres dames de la paroisse, se réunissaient chez Hortense Fouillard pour fabriquer des "perogies".

Au cours de ces trois soirées elles ont fabriqué 404 douzaines de perogies (soit 4848!) ce qui a rapporté la somme de $346.50.

Toujours pour le mouvement scout, les dames auxilliaires de la paroisse organisent une vente de pâtisseries et un bingo pour le dimanche après-midi 15 mars. Tous les profits réalisés iront gonfler encore plus les coffres des scouts.

Nous osons croire que tous ces sommes d'argent, toutes ces heures de travail de part et d'autre sauront porter profit et sauront être appréciées de tous ceux et celles qui en profiteront. Il n'y a rien de plus frustrant que d'apprendre par la suite que c'est pris pour acquis, que ce n'est pas apprécié.

À vous les jeunes qui faites partie de ce mouvement, laissez-moi vous dire ceci: soyez gentils envers vos leaders, envers les parents qui vous aident, soyez respectueux envers vos professeurs et les personnes âgées, ne détruisez pas le bien des autres. Voilà une façon de montrer votre appréciation. Les dames, les parents, les associations ont fait ou feront leur part, à vous de faire la vôtre.

Armand GUÉNETTE

Les talents de David Chartier

L'équipe senior, les OUTLAWS, vient de perdre en semi-finale contre l'équipe d'Augusville. La partie qui s'est déroulée dans l'aréna de Russell fut chaudement disputée et se termina par un compte de 8 à 5.

Un groupe imposant de supporters s'est rendu à Russell pour la partie et les membres de l'équipe ont apprécié le support fourni toute la saison.

Angusville rencontra maintenant Shoal Lake pour le championnat de la ligue.

David Chartier des Wheat Kings de Brandon continue de faire valoir ses talents de joueur de hockey émérite. L'autre jour, alors que l'équipe remportait la victoire contre les Pat's de Régina par un compte de 7 à 4, David figurait sur chacun des sept buts.

C'est la troisième fois qu'il réussit cet exploit cette saison. Sa fiche jusqu'à date se lit comme suit: 59 buts et 56 assistances pour un total de 115 points!

Il se classe deuxième dans la ligue pour le nombre de buts et huitième pour le total des points. David, qui n'a que 19 ans, fait partie de l'organisation des Jets de Winnipeg depuis le repêchage de 1980. Une future étoile des Jets sans aucun doute.

FRANCE-CANADA

ASSOCIATION MANITOBAINE

Le 27 février se déroulait, en la salle de l'UNF, une soirée qui revêtait un caractère tout à fait spécial, puisqu'il s'agissait de la remise des prix de notre concours de recherches généalogiques Retour aux Sources.

Concours, rappelons-le, subventionné par le Secrétariat d'état que l'exécutif tient à remercier.

Le concours était ouvert à tous les jeunes du Manitoba des niveaux onze et douze, et lorsque l'on sait les diffultés que l'on peut rencontrer pour compléter des recherches généalogiques, on ne peut que féliciter tous les participants à ce concours.

Certains ont remonté très loin dans le temps, et ce fut une tâche difficile pour MM. Lionel Dorge de la Société historique de Saint-Boniface et Jean-Louis Taillefer du CSSB de déclarer un gagnant.

1er: Marcel Damphousse
2e: Joanne Lussier
3e: Lucille Hacault
4e: Jeanne Alarie, Jean Bazin, Jacqueline Fortier

Ce sont MM. Luc Marchildon (président), Roger Smith (trésorier de France-Canada), René Luquet (attaché au Service culturel français) et M. Louis Vanini, Consul général de France qui remirent les prix.

Après les félicitations d'usage, la soirée se poursuivit par une danse. En somme une soirée des plus réussies.

CALENDRIER ANNUEL

Ce que nous proposons chaque année:

- L'assemblée générale au mois de décembre
- Une soirée durant l'hiver
- Soirée au printemps en préparation aux voyages
- Congrès annuel en France, cette année à Rouen en Normandie
- Organisation de stages pour des jeunes français
- Voyages en France
- Voyage échange pour les jeunes de 16 à 20 ans
- Le concours de recherche généalogique Retour aux Sources
- Envoi de stagiaires pour étudier ou travailler en France
- Réception de membres de l'association française, en voyage au Canada

RETOUR AUX SOURCES

Au niveau international, l'Association France-Canada a été fondée après la deuxième guerre mondiale pour préserver les contacts qui s'étaient créés entre les soldats canadiens engagés sur le front français et des Français. Pour sa part le comité manitobain n'a vu le jour il n'y a qu'une douzaine d'années, sous l'impulsion de Fernand Parenty.

L'Association France-Canada comité du Manitoba est un organisme à caractère social et culturel voué à la promotion et à l'affirmation concrète de l'amitié franco-canadienne sous tous ses aspects.

Lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue en décembre, un nouvel exécutif a été élu, en voici la composition: Luc Marchildon (président), Anne Marie Sherwood (vice présidente), Henriette Ricou (secrétaire), Robert Arbez (trésorier), Dominique Delisle, Gertrude Mousseau, Armand Durand, Gisèle Hébert, conseillers.

Bulletin d'inscription

Nom:..
Adresse: ....
Ville:.........................Code Postal:.............
Téléphone:..

FRANCE-CANADA
C.P. 151
Saint-Norbert
R3V 1L6

VOYAGE ÉCHANGE 1981

L'association France CANADA est à la recherche de familles franco-manitobaines ayant un jeune entre 16 et 20 ans, intéressé à participer à un échange culturel avec des familles françaises, ayant un jeune du même âge.

Le but du projet est de favoriser les connaissances des jeunes des deux pays. De plus, votre jeune séjournera dans une région déterminée, dans une famille sélectionnée par un comité de France-Canada en France, avec un jeune partageant les mêmes intérêts que lui.

Le tout à un prix modique.

Les dépenses encourues sont: le billet d'avion et de l'argent de poche. Les familles d'accueil françaises et manitobaines devront remplir un formulaire de participation où elles s'engagent à loger et nourrir le jeune visiteur gratuitement durant son séjour.

Le départ pour les jeunes franco-manitobains se fera le 13 juillet 1981 et le retour sera le 3 août 1981, accompagné du jeune avec qui ils font l'échange.

Si votre jeune est intéressé, communiquez avec Anne-Marie Sherwood, 171, rue Kitson, Saint-Boniface, R2H 0Z3. Tél.: 237-1836.

BON VOYAGE

La Montagne

Le festival de poésie aura dorénavant lieu en novembre

Le festival de poésie et d'art dramatique de la Montagne qui depuis 1970 se déroulait toujours au mois de février, se tiendra dorénavant en novembre. C'est ce qu'on proposa lors de la réunion annuelle du festival qui eut lieu à Saint-Claude le mardi soir 10 mars.

Cette décision fut prise suite à un sondage auprès des professeurs de la division qui révéla leur préférence pour le mois de novembre pour ce festival. On donna de bonnes raison pour ce changement; le festival de poésie et celui de musique, qui a toujours lieu au début de mai, étaient trop rapprochés.

Dès qu'un festival était terminé on devait déjà se préparer pour le suivant. Le mois de février est déjà pris par les nombreux sports d'hiver, les carnavals, etc. Par ailleurs, il y a relativement peu d'activités au mois de novembre. Aussi, les endroits où se déroule un festival en novembre, tels Manitou et Pilot Mound, s'en disent très satisfaits.

La motion fut passée à l'unanimité à cette réunion qui était présidée par Mme Edith Rondeau, de Saint-Léon. Donc, le dix-neuvième festival de poésie et d'art dramatique se tiendra à Saint-Claude les 24, 25 et 26 novembre 1981. La nouvelle présidente Mme Dorothée Gobin, et son comité de Saint-Claude auront la tâche de mener à bien cette première tentative dans l'histoire de nos festivals.

Mme Lorraine Girouard, de Somerset, coordonnatrice des festivals pour la Montagne et représentante au conseil d'administration provincial de l'association des festivals, pour la région de la Vallée de Pembina, profita de l'occasion pour annoncer la publication d'un prospectus provincial qui sera étudié lors de la conférence annuelle à l'université de Brandon le 13 juin prochain. Ce prospectus devra ensuite être mis à la disposition des quarante-et-un comités de festivals à travers la province.

Mme Girouard rappela que le festival de musique sera tenu cette année à Notre-Dame-de-Lourdes les 5, 6 et 7 mai.

Odile OSTROWSKI

Calendrier

Il y aura un grand bazar régional à Rathwell samedi prochain, 21 mars, au profit de l'atelier régional des handicapés, situé à Notre-Dame-de-Lourdes.

Le mardi, 24 mars de 19h30 à 21h30 à l'école secondaire de Somerset l'Alliance chorale Manitoba organise une répétition en vue du Festival de chorale de l'ACM qui aura lieu le samedi, 11 avril à Saint-Boniface.

Lorette

Exposition scientifique à l'école

Mercredi, le 25 février le gymnase de l'école fut rempli de parents et d'amis.

Les élèves de la 4e, 5e, et 6e années ont eu l'occasion d'exprimer leurs talents en exposant chacun leur projet scientifique. C'était une expérience éducative pour chacun d'entre eux. Les gagnants furent jugés dans les catégories suivantes: Science de la santé, chimie, énergie, agriculture, science terrestre et science physique. Ils étaient: Michelle Robert et Lynne Bohémier (étude sur le diabète), Ginette de Rocquigny et Danielle Carignan (un projet sur la gomme à mâcher), Jacqueline Robert (étude du système solaire), Marc Jolicoeur et Alain Danais (sur les nuages), André Désautels et Gérald Chaudouet (l'électricité d'une pile), et Nicole Pflueger, pour une étude comparative des cervelles de chiens et de lapins.

Ces concurrents auront la chance de participer au "Manitoba Science Symposium" à l'Université de Winnipeg. Les juges de l'exposition scientifique étaient: Bert Beal, Mary-Rose Pilloud, Dave Baldwin, Rose-Marie Couture,



Marc Jolicoeur et Alain Danais (les nuages)

Colette Rozière, Maurice Gobeil, Pat Fenez, Patricia Danylchuk et Roger Dubois (directeur).

La coordinatrice fut Dianna Gurican.

Lilliane LANSARD

Saint-Adolphe

La fête pour la caisse populaire

Un rappel à tous les intéressées de la caisse populaire de Saint-Adolphe. C'est le 21 mars au gymnase de l'école qu'on fête ensemble le 40e anniversaire de notre caisse.

On débutera par un souper, préparé et servi par M. Freynet de Sainte-Anne-des-Chênes, à 18h00. Ensuite ce sera la chorale "Les Turlutins" qui présenteront un programme de chants, suivi d'une saynète.

Nos artistes locaux se préparent depuis quelque temps déjà. Quarante ans de la caisse se dérouleront devant nos yeux! Pour finir, il y aura une soirée dansante. Les billets pour le souper et/ou la soirée sont encore en vente au bureau de la Caisse populaire (883-2258).

À l'école

L'équipe de basket-ball garçons de l'école présecondaire de Saint-Adolphe s'est rendue jusqu'aux finales de la division Seine. L'équipe était composée de Camil Lagassé, Marc Penner, Tim Grouette, Richard Hancox, Allan Schamber, Gérald Sabourin, Roger Gagnon et Bruce McTavish. Ils ont été pilotés par M. J.M. Lemoine.

Edmée LEGAL
Denise HANCOX

Saint-Jean-Baptiste

Radio-Canada vient nous voir

Jeudi le 26 mars à 20h00 en la Salle du centenaire à Saint-Jean-Baptiste! Pourquoi? Eh bien les gens de CKSB 1050 et de CBWFT veulent avoir nos idées et nos opinions sur leurs programmes, leur contenu, les heures de diffusion. Radio-Canada nous attend avec Léo Rémillard, directeur régional des Services français, et Maxime Désaulniers, directeur de la radio française au Manitoba. Comme animateur, nul autre que l'abbé Claude Blanchette!

On entend souvent des commentaires. "Bah! y a rien qu'des nouvelles du Québec sur le 3"!" ou bien: "Nous autres, on écoute jamais CKSB!" Le dire à votre voisin, ça n'aide pas Radio-Canada. Alors venez nombreux le 26 pour discuter avec Léo et Maxime; venez non seulement de Saint-Jean-Baptiste, mais aussi de Letellier, Saint-Joseph, Morris, etc. Radio-Canada vient nous écouter (et nous payer le goûter), alors venez parler!

Florent BEAUDETTE

Calendrier

26 mars, à 20h00 à la Salle du centenaire à Saint-Jean-Baptiste, réunion d'échanges d'information avec les gens de Radio-Canada (CKSB et CBWFT).

29 mars, à Letellier, déjeuner-communion pour les Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm, et leurs campagnes. Messe à 8h30 suivie du déjeuner à la salle. Mgr Maurice Baudoux est l'orateur invité.

31 mars, date limite pour les historiques des familles pour le livre centenaire de la Municipalité Montcalm.

12 avril, à 12h30 au sous-sol de l'église de Saint-Jean-Baptiste, initiation au 2e et 3e degrés des Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm (avec Saint-Malo, Saint-Eugène et Sainte-Agathe), suivie à 17h00 du banquet et de la soirée à la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste.

Saint-Pierre-Jolys

Les trophées pour le gouret mineur ont été distribués

La fin de semaine du "gouret mineur" est terminé. Le gagnant du trophée Earl Smith pour la meilleure conduite a été présenté à Andrew Hak.

Celui qui a mérité le trophée pour avoir marqué le plus de buts chez les "Midgets" fut Robert Bérard, chez les "Bantams", Marc Audet; chez les "Pee Wees", Barry Rochon; chez les "Tom Thumb", Michel Fontaine; Atom 2, Marc Musick; Atom 1, Russel Gosselin. Pour ce qui en fut des "Showdown", Marc Audet se mérita le trophée entre quatre adversaires. Le meilleur gardien de but a été Brian Martel.

Grâce à l'exécutif: Luc Dandenault, président, Roger Musick, secrétaire, Norman Rochon, trésorier, Don Comeault, Roland Gagné, Henri Desharnais, Gaétan Lebel, Lorette Rioux, Anne-Marie Roy, et Paulette Gosselin, ainsi que les entraîneurs, Ollie Frederickson, Camil Gosselin, Bob Brown, Adam Chubey, Gaétan Lebel, Robert Audet, Kevin Tyndall, Mike Hangen et le support des parents, cette fin de semaine n'aurait pas été ce qu'elle fut.

L'orchestre local "Les Rendez-Vous" a grandement contribué au succès, aussi par leur choix de musique, vendredi soir. Les "papas" nous ont laissé savoir qu'ils étaient aussi bons cuisiniers que les mamans, parce qu'ils ont servi au-delà de 200 déjeuners aux crêpes, dimanche matin.



Robert Bérard, des Midgets, qui a compté le plus de buts dans sa catégorie, accompagné de l'instructeur Mike Hangen.

Le mois de la Croix Rouge

La Croix Rouge est toujours-là pour aider en cas de désastre; de feux, d'accident, etc. Leurs services sont multiples et si personnellement nous n'en avons pas besoin aujourd'hui, peut-être que demain nous serons heureux de les recevoir.

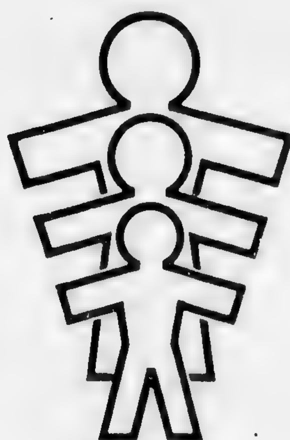
Une clinique de sang aura lieu le 24 mars au Centre récréatif. De plus des volontaires feront du porte à porte pour solliciter des dons en argent, du 22 au 29 mars. Donnons donc généreusement.

Les responsables qui ont bien voulu accepter de faire la campagne sont les suivants: Larry Gagné, Irène Bérard, Mona Péloquin, Aline Lahaie, Eveline Péloquin, Nick Tkachyk, Claudette Lussier, Jocelyne Côté, Mona Bruneau, Velma Daigneault, Marie-Lynne Desrosiers, Doris Perreault, Simone Péloquin.

Si pour une raison ou pour une autre vous n'étiez pas chez vous lorsque le solliciteur passera, et que le coeur vous en dit de donner, appelez Marcel Côté, le directeur chargé de la campagne pour Saint-Pierre-Jolys en composant le No 433-7920.

Simone PÉLOQUIN

Le Mot des Parents



L'exécutif et le personnel de la Fédération provinciale des comités de parents tiennent à remercier tous les parents, animateurs et gardiens qui, par leur intérêt à la cause de l'éducation de leurs enfants, ont fait du Colloque annuel de la FPCP un succès sans précédent.

À la prochaine!

Cette chronique est commanditée par la:

Fédération provinciale des comités de parents
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 247-9666.

MONTANT DE FRANÇAIS OFFERT AUX ÉTUDIANTS FRANCOPHONES:

Le graphique ci-dessous démontre clairement le progrès qui s'est effectué dans le domaine de l'éducation française depuis quelques années.

Points saillants:

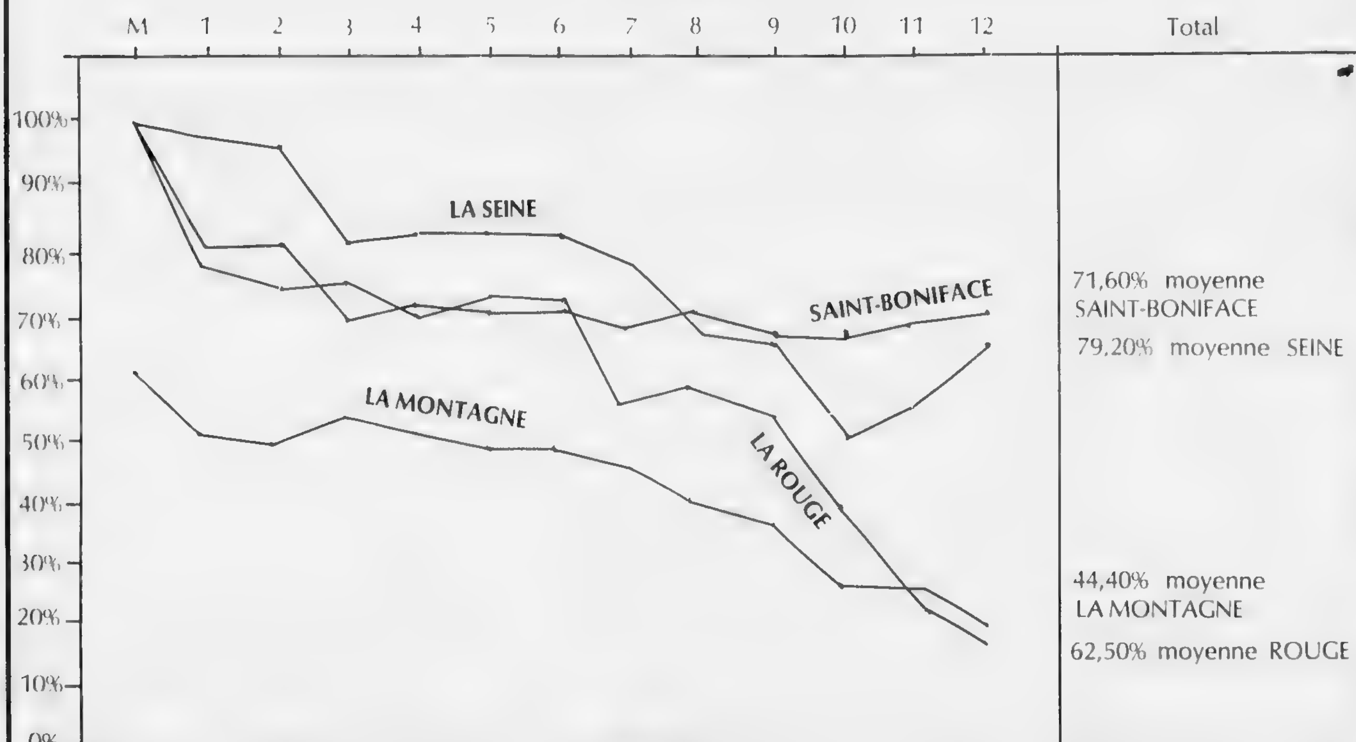
1) Dans trois divisions scolaires, soit la Seine, Saint-Boniface et la Rouge, les enfants à la maternelle sont inscrits à une programmation française à 100 pour cent. Dans La Montagne, le programme mixte débute dès la maternelle et se poursuit jusqu'en 12e année.

2) La programmation française se maintient entre 71 et 81 pour cent jusqu'à la 6e année dans les divisions Seine, Rouge et Saint-Boniface. Aux niveaux intermédiaire et secondaire, le pourcentage de français offert aux étudiants francophones diminue légèrement dans la Seine et Saint-Boniface et très rapidement dans la Rouge, là où la programmation française a débuté plus tard. En 11e et 12e, la programmation française dans la Rouge est inférieure à celle de La Montagne.

3) Les moyennes à la droite du tableau résument assez bien la situation de l'enseignement "du" et en français dans nos quatre divisions scolaires "dites françaises".

Seine - 79.2%
Saint-Boniface - 71.6%
Rouge - 62.5%
La Montagne - 44.4%

Montant de français offert aux étudiants francophones 1980/81



Divisions Numéros	M	3	6	9	12
14 Seine	100,00%	70,10%	71,20%	65,30%	66,50%
4 Saint-Boniface	100,00%	81,80%	81,50%	64,50%	65,00%
17 Rouge	100,00%	75,80%	72,10%	52,50%	14,70%
28 La Montagne	60,80%	54,10%	48,50%	34,80%	15,30%

C'est ainsi que nous avons été créés

Le discours prononcé par Alfred Laurencelle de La Broquerie, ancien président des Commissaires d'écoles, à la récente assemblée annuelle de ses ex-collègues, mérite de retenir l'attention à plus d'un titre.

D'une part naturellement parce que Alfred Laurencelle, dans son engagement en tant que commissaire francophone de La Broquerie, a toujours prouvé qu'il avait "le coeur à la bonne place", comme on se plaît à le dire.

Aussi parce que Alfred Laurencelle s'ouvre sur son expérience comme commissaire d'écoles de la Seine durant cinq années. Il évoque les luttes scolaires à travers ces comportements "pourris de jalousie qui ne peuvent donner aucune place à la justice", et son témoignage doit être entendu.

Mais il faut le lire peut-être surtout pour la partie de son intervention où il envisage la situation des anglophones dans un Manitoba majoritairement français.

Ceux qui connaissent Alfred Laurencelle retrouveront, dans ce passage, son art consommé de véhiculer les messages les plus profonds en faisant appel à l'humour qui lui est aussi propre que son âme francophone.

Bernard BOCQUEL

(...) Je connais très bien l'Association des commissaires d'écoles franco-manitobaines pour des raisons bien évidentes. Je sais que malgré votre travail de chaque jour et malgré toutes les influences déprimantes vous vous engagez par principe et conviction à faire progresser le respect de nos droits.

Vous faites partie de ceux qui ont été, d'une manière étonnante, préparés à défendre, à attaquer, à riposter, à souffrir et à espérer. Vous le faites avec énergie, patience, avec bonne humeur et un esprit qui ne peut qu'appartenir à ceux qui ont le sentiment de leur dignité. Nous réclamons le droit d'être nous-mêmes. Dieu en est fier et les autres nations canadiennes en sont jalouses.

(...) Puis Alfred Laurencelle évoque son expérience comme commissaire.

Les frontières qui délimitent la région qu'on m'avait assignée englobent quelques communautés peuplées de gens qui n'ont pas encore compris que l'homme a reçu, entre autres, une qualité qui lui permet de réfléchir et de penser.

C'était pourtant simple, ce qu'on voulait c'était des écoles françaises, on les a obtenues et je puis vous garantir qu'on en a pas encore reçu l'absolution.

Accusations, allégations, insultes à la compétence de nos enseignants, demande de transfert de taxe scolaire - toute cette mauvaise propagande se faisait dans un ultime effort pour convaincre les autorités qu'il fallait à tout prix délivrer les Anglais de nos prisons où ils subissent les tortures de la discrimination dans ses formes les plus atroces. On chantait en même temps les louanges et les mérites de la division scolaire d'Hanover, la terre promise.

La commission scolaire Rivière Seine, pour répondre à leur bon désir, se fendit en quatre, fermant les yeux sur certaines de ses politiques pour leur accorder à peu près tout ce qu'ils réclamaient. Mais les pauvres avaient oublié de penser qu'en s'enlevant eux-mêmes de nos écoles, ils laissaient un groupe homogène d'étudiants parlant français dans nos écoles ce qui donnait, à leur grande surprise, de véritables écoles françaises.

Scandale criaient les uns, mafia criaient les autres, ghetto criaient encore les uns, ségrégation criaient encore les autres. Après chaque invocation, nous autres, on répondait:"Délivre-nous Seigneur."

C'était un sacrilège de permettre à nos enfants d'évoluer dans des institutions à caractère français - on insistait à ce que l'on encourage leur exode au-delà des frontières et on exigeait que l'on couvre de notre bienveillante protection l'école du village international de Woodridge.

C'est pendant cette guerre que j'eus la chance de m'entretenir avec des "prize winner" - je vous cite un exemple.

Le type anglophone avait comme tous les autres de son entourage signé, à ma grande surprise, une pétition demandant que les écoles de La Broquerie soient des écoles 50/50 uniquement.

Je lui fis part de mon admiration pour sa bonne volonté étant donné qu'il avait soudainement vu la lumière et désirait donner à son grand garçon en 6e année, qui ne comprenait ni parlait français, une éducation moitié française.
- "Don't get me wrong," me dit-il, "I want the English program for my kids."
- "OK - but my friend", la pétition que tu viens de signer...
- "Oh that... that's for the other kids."
- Mais c'est qui ça, les "other kids"?
- "Your kids!" - Quelle belle preuve de générosité. Merci, bye-bye, thank you.

Ce qu'on me demandait, c'était de me prostituer et de vendre "mes kids" au 50/50. Et parce que j'ai refusé de m'abandonner à de tels propos, je suis devenu le fanatique par excellence de la région. Ces gens étaient heureux de ce qu'ils avaient obtenu pour leurs enfants mais ce qui leur faisait mal, très mal, j'en ai la ferme conviction, c'est que nous aussi nous obtenions ce que nous voulions pour nos enfants.

Des comportements pourris de jalousie

Comment pensez-vous, avec la meilleure volonté au monde qu'il soit possible d'opérer dans de telles conditions? Des comportements pourris de jalousie qui ne peuvent donner aucune place à la justice dans l'exercice de nos responsabilités.

Nous pouvons mettre en marche un programme d'action qui apporterait des solutions aux problèmes qui rongent lamentablement la plus belle des deux grandes réalités de notre pays.

Ceux qui nous ont précédé ont laissé en chacun de nous un souffle, une flamme qui ne peut se laisser étouffer par n'importe quel passant qui n'a pour s'accréditer que de l'ignorance, de la jalousie ou de l'obstination.

Nous appartenons à une société où la loi veut que nous y trouvions une place qui nous convienne, tout en partageant ce que nous sommes; pas ce que les autres voudraient que nous soyons. C'est ainsi que nous avons été créés et à moins que nous ne faussions le plan de Celui qui nous a voulu ainsi nous possédons l'énergie et le coeur nécessaire pour prolonger Sa création dans les responsabilités qu'Il nous a confiées.

C'est à cela que nous devons préparer nos jeunes pour l'avenir en leur fournissant un lieu d'apprentissage qui favorise l'épanouissement de la personnalité et le respect de l'être.

Pourquoi alors ne pas éviter autant que possible les situations qui engendrent les climats de méfiance et d'entre-égorgement?

Pourquoi alors ne pas vouloir insister à ce qu'on mette fin aux confrontations inutiles?



M. Alfred Laurencelle

Pourquoi alors ne pas chercher à faire de nos écoles des lieux commandés par l'amour, la confiance et l'esprit de coopération entre élèves, parents, professeurs, administrateur et commissaire.

Vous savez, la parabole des talents n'a jamais laissé entendre que nos talents augmenteraient en mérite en les anglicisant. D'ailleurs j'ai la ferme conviction que Notre Seigneur était un Canadien français - Ne réussit-il pas à se faire crucifier au moins une fois par année? Les deux autres de chaque côté - eh bien, ils auront appris à ne pas se faire des voleurs de pays...

J'avoue que nous sommes ici en minorité mais cela n'appartient qu'à des chiffres. Ce qui comble la différence, c'est la façon dont on se tient debout en respectant notre passé, c'est cette franche ambition: celle d'être de grands artistes pour l'amour de notre langue et de notre culture française. Nous commençons à avoir conscience que la convalescence est prochaine. Ceux qui sont mêlés à la vie profonde de notre peuple savent qu'un nouvel édifice est commencé et que l'avenir nous appartient.

Le Manitoba deviendra majoritairement français. (Là, je deviens sérieux. La première partie de mon discours était la partie légère). Nous aurons le contrôle et nous ferons un bon job. C'est à ce moment-là que se déclara une véritable guerre. Les Anglais diront qu'on ne respecte pas leurs droits, qu'ils sont traités comme des citoyens de seconde classe et qu'ils ne méritent pas ça, puisqu'ils sont arrivés les premiers après nous autres, en deuxième lieu avant les Ukrainiens, les Ménonites, les Japonais, lesChinois, les Italiens, les Allemands, les Russes, les Espagnols, même.

Ils essaieront même de s'infiltrer

On leur forgera un bill 226 pour les calmer mais y en aura toujours qui continueront à critiquer, s'imaginant qu'on néglige de leur fournir les formules d'inscription adéquates.

Ils essaieront de nous émouvoir avec leur grand Bill Shakespeare, le père des prophètes aux visions larges qui avait su lire (diront-ils) dans leur triste sort et qu'il s'était blottit dans son petit Hamlet pour crier son désespoir: "To be or not to be".

Ils essaieront même de s'infiltrer dans la gérance de leurs écoles en employant des méthodes malhonnêtes allant jusqu'à numéroter des bulletins de vote pensant s'assurer ainsi la victoire aux élections.

Les pauvres, je peux les voir s'entre-déchirer pour imaginer des tas de programmes susceptibles d'attendrir nos coeurs endurcis par le charme du pouvoir. N'importe quoi pour causer le désordre et l'agitation. On nous lancera des chiffres, 50/50; 75/25; 60/40; 113/226. Je vous le dis: ce sera le siècle du "rythmetic" en pourcentage!

Ils se politiciseront à l'aide d'une organisation telle que la Société anglo-manitobaine, la SAM. La SAM attirant par le fait même la sympathie de leur "mon oncle" du Sud.

On les verra en groupe de délégation ici et là réclamant ceci cela, défendant leur "coupel" d'écoles anglaises.

Pour contrecarrer l'apathie et l'indifférence

Chaque année on se fera solliciter pour se joindre à eux et partager leur nombreuses cultures et leurs innombrables identités, qu'ils prendront soin de bien exhiber au "Red River Ex", au "Pioneer Days", au "Morris Stampede" et au "Ice Capades". Là, ils en profiteront pour nous servir les mets traditionels de leur héritage. On mangera de la monarchique de buffalo et du Lion qu'on nous vendra à la livre sterling.

Pour montrer notre grandeur d'âme et notre noblesse et ouverture d'esprit, on pourra peut-être les convaincre que nous avons quand même la vague impression qu'il y a au pays, à part la langue française, (une sainte catholique et apostolique), une deuxième langue presque officielle. Et on leur laissera l'agréable plaisir de deviner laquelle.

Ils nous crieront les pires bêtises, allant jusqu'à nous traiter de ratatouille. Il faudra être fort, garder notre sang-froid pour s'assurer qu'ils ne tombent pas dans le péché d'envie et mettent en danger nos plus belles job en changeant leur noms, en cachant leur accent anglais ou en voulant se faire bilingue. Ils entreprendront des mouvements parmi les leurs pour contrecarrer l'apathie et l'indifférence.

C'est ça, mes chers, amis, qui nous attend - on est prêt, j'en suis sûr, à y faire face, nous avons reçu un excellent entraînement. Lorsqu'on m'a demandé de parler, on me suggérait de faire un rêve pour l'avenir et c'est devenu un cauchemar pour ceux à qui on n'a jamais donné l'occasion de faire des rêves parce qu'on n'a jamais su les endormir.

Alfred LAURENCELLE

La Rouge

42 participants au concours d'élocution

Mercredi 11 mars avait lieu, à Saint-Pierre-Jolys, le premier concours d'élocution pour la Division scolaire de la Rivière Rouge. De nombreux parents et amis s'étaient rendus à la bibliothèque de l'Institut collégial pour voir et surtout entendre les 42 participants venus des écoles de Sainte-Agathe, Letellier, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Malo et Saint-Pierre.

Puisque les élèves pouvaient choisir un texte à leur goût, l'auditoire a eu droit à un menu très varié, allant du "Petit cochon" de Rossel Lafantaisie jusqu'à certains passages de l'évangile, en passant par "Le Boss" de Yvon Deschamps et des Fables de La Fontaine...

Les juges: M. Claude Vermette, Sr Jeanne Beaudoin, Mme Paulette Gosselin, l'abbé Gérard Toupin, et Mme Elise Lambert ont eu la tâche bien difficile. Ils ont déclaré les gagnants suivants:

1ere et 2e: 3e prix - Jeannette Carrière; 2e - Danielle Lafantaisie; 1er - Rossel Lafantaisie.

3e et 4e: 3e prix - Daniel Leclair; 2e - Anita Beaudette; 1er - Carole Forest.

5e et 6e: 3e prix - Stéphane Laroche; 2e - Charles Leclair; 1er Joanne Damphousse.

7e et 8e: 3e - Daniel Roy; 2e Diane Damphousse; 1er - Normand Forest.

9e et 10e: 3e prix - Carole Dupuis; 2e - Micheline Clément; 1er - Jacqueline Vermette.

11e et 12e: 2e prix - Monique Maynard; 1er - Dominique Nayet.

Les titulaires des premiers prix de chaque catégorie iront défendre les couleurs de La Rouge au Niveau provincial, mercredi 18 mars en la Salle Pauline-Boutal au CCFM.

Céline BEAUDETTE



Les gagnants du premier concours annuel d'élocution de la Rivière Rouge: on retrouve, dans la photo, les titulaires des premiers et deuxièmes prix, dont Rossel Lafantaisie, Carole Forest, Joanne Damphousse, Normand Forest, Jacqueline Vermette et Dominique Nayet.

Île-des-Chênes

Des marques de générosité pour Nicole

Le samedi 14 mars le Centre récréatif était plein à craquer. Environ 350 personnes, parents et amis de Roméo et Tammy Roy, venus d'un peu partout, ont répondu généreusement à l'invitation lancée par les Chevaliers de Colomb.

Ils étaient venus pour démontrer leur amitié et leur support à ce jeune couple et leur petite Nicole. On sait que Nicole doit subir, en juin, une intervention chirurgicale au coeur, à l'hôpital pour enfants à Toronto.

Au cours de la soirée, des dons ont été faits de la part des Chevaliers de Colomb, du Comité de l'aréna, de l'"Optimist Club", de la Chambre de commerce, de la Ligue des femmes catholiques, du Comité du centre récréatif, et de l'équipe de hockey des Juvéniles qui va verser les recettes de la joute contre Landmark prévue le dimanche 22 mars à 14h30. Toute cette générosité réussit à gonfler la bourse d'une somme globale de $3,600.00.

L'importance de la télé

Le jeudi soir 12 mars, Sr Maria Prénovault sut intéresser les dames qui étaient venues l'entendre parler de l'influence que peut avoir la télévision sur les jeunes. Elle insista sur l'importance de regarder avec les enfants les émissions, d'en profiter pour ouvrir des dialogues dans un climat de confiance.

Sr Maria donna aussi les résultats d'un sondage qui a été fait dans les écoles et qui indique clairement la préférence des jeunes au niveau élémentaire, intermédiaire et secondaire pour les programmes anglais.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Calendrier

Exposition scientifique pour la 4e à la 9e année - jeudi 20 mars en matinée à l'école Île-des-Chênes.

Réunion annuelle de la Caisse populaire le jeudi 23 avril à 20h00 au centre récréatif.

Soirée de fin de saison de l'équipe des Juvéniles, le vendredi 27 mars au centre récréatif. Les billets sont en vente au coût de $4.00 chacun.

Notre équipe de basket-ball, les Junior Cobras a remporté le championnat divisionnaire à Sainte-Anne-des-Chênes en défaisant l'équipe de Saint-Adolphe.



CINQ GÉNÉRATIONS

Cinq générations de la famille Pinette se rencontraient en octobre 1980 au foyer Gendreau à Sainte-Rose-du-Lac.

Au centre, l'aïeule Philomène Pinette. De gauche à droite, Carol Casavant (née Gendron) tenant Ja'Net Casavant, de Fort-Garry. Irène Gendron (née Pinette) de Vermette et Fred Pinette de Sainte-Amélie.

INTERROGATION

Le Sacrement de Pénitence: un traitement d'amour!

Croyez-vous encore au Sacrement de Pénitence (de la Réconcilation)? "Pas vraiment" nous répondront un certain nombre de catholiques aujourd'hui. "Je demande pardon à Dieu directement, et je me sens bien comme ça" ajouteront-ils. C'est bien vrai: Si nous sommes sincères, si nous regrettons nos péchés, si nous sommes prêts à faire la volonté de Dieu, et que nous nous tournons avec amour vers Dieu qui nous aime, il nous pardonne volontiers nos péchés tout de suite,. Et c'est pourquoi nous devrions chaque jour demander à Dieu de nous pardonner. C'est ce que nous faisons d'ailleurs au début de chaque messe.

Mais, il y a un point qu'il ne faut pas oublier... et c'est un point bien important! L'apôtre saint Jean nous rapporte dans son Évangile que le soir de Pâques Jésus apparut aux disciples et leur confia une responsabilité importante, celle de pardonner les péchés: "Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie." Ayant dit cela, il souffla sur eux et leur dit: "Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus." (Jean 20:21-23)

Si Jésus a choisi de pardonner les péchés à travers les apôtres et leurs successeurs - dans le sacrement de la Réconciliation lorsque nous allons confesser nos péchés - pourrions-nous rester fidèles à Jésus en refusant son plan? Est-ce que nous refusons le Sacrement du Baptême, après que Jésus nous a dit: "Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé"? (Marc 16:16) Est-ce que nous refusons l'Eucharistie, alors que Jésus a dit: "Qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle. Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et en buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous." (Jean 6:53-54) Nous acceptions avec foi le Sacrement de la Réconciliation parce que c'est Jésus qui nous l'a donné, et parce que Jésus insiste que nos péchés - péchés mortels si nous en avons - soient pardonnées de cette façon-là.

Lors donc que quelqu'un a été coupable de péché mortel et que dans le repentir il demande le pardon directement à Dieu, il faut, pour être pardonné, qu'il ait l'intention (au moins générale) d'obéir à Jésus et donc de recevoir aussi le pardon, éventuellement, à travers le Sacrement de la Réconciliation que Jésus a fait.

Mais pourquoi donc Jésus insiste que si quelqu'un a été coupable de péché mortel, qu'il passe par ce sacrement? Est-ce pour rendre la vie misérable au pécheur, une façon de la punir? Pas du tout, bien au contraire!

Jésus est le grand médecin de nos âmes. Dans son amour pour nous, il veut qu'en cas de blessures graves, de maladies graves dans nos coeurs, que nous recevions le traitement spécial de ce sacrement, pour une meilleure guérison. Il insiste, pour notre bien, que nous recevions le traitement d'amour spécial de ce sacrement.

Je t'aime et te pardonne

Jésus veut pouvoir nous dire, par son représentant officiel le prêtre, avec des mots qu'on entend, dans un climat d'accueil chaleureux, il veut pouvoir nous dire "Je t'aime, je te pardonne. Tel que tu es, avec tes blessures, je t'aime et je te purifie." Et Jésus a voulu en même temps aussi que par le prêtre les frères et les soeurs de l'Église nous expriment leur amour et leur pardon.

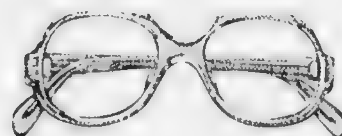
Pour ce qui est des péchés véniels, on peut aussi profiter des bienfaits de ce sacrement. L'Église nous encourage d'en profiter. Mais on est pas obligé: le Seigneur n'insiste pas.

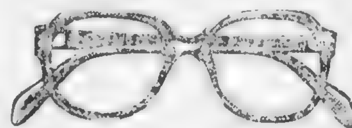
Si nous comprenons bien les intentions du Seigneur Jésus, qui nous a aimés jusqu'à mourir pour nous, nous accepterons avec joie et reconnaissance ce sacrement de la réconciliation. Mais pour bien comprendre, il faut prier, réfléchir, méditer pour voir avec les yeux et le coeur de Jésus.

Évidemment, tout cela exige des prêtres qui représentent Jésus dans cette rencontre sacrementelle, qu'ils soient accueillants, que dans leur voix, leurs attitudes, ils s'efforcent de refléter la bonté de Jésus, comme le Père dans la parabole de l'enfant prodigue repentant. (Luc 15:11-35) Par ailleurs, il faut bien comprendre que les prêtres sont seulement qu'humains, et qu'ils ne sont pas nécessairement toujours à la hauteur de leur divine mission. Pourquoi ne pas prier pour eux?

"Comme le Père m'a envoyé, je vous envoie. Recevez l'Esprit-Saint...." Jean 20:21

Joseph CHOISELAT, ptre













Mingus Dynasty

(renaissance d'une légende)

Avec l'arrivée du beau temps arrive le Mingus Dynasty, un groupe dévoué à faire revivre la musique de Charles Mingus. Décédé avant la soixantaine il y a presque deux ans, Mingus était contrebassiste, compositeur, professeur de musique et un personnage légendaire du jazz.

Le "Dynasty" lui rendra hommage avec un de ses nombreux spectacles, et ce à la Galerie d'art de Winnipeg jeudi, le 19 mars, à 21h00, avec possibilité d'une autre présentation à 19h00. Les membres de ce groupe, mis sur pied par l'épouse de Mingus, ont soit déjà accompagné ce grand nom du jazz soit possèdent une connaissance et une expérience musicales vastes qui ont fait d'eux de grands virtuoses.

Ces musiciens ne sont pas toujours les mêmes, mais l'esprit de Mingus demeure, indépendamment de la formation. Les regroupements comprennent des talents différents, allant de Ted Curson à Joe Farrell ou Randy Brecker.

Pour le spectacle de cette semaine, plusieurs vedettes y seront: Roland Hanna, qui a déjà accompagné Mingus au cours des années 50, sera aux claviers; Clifford Jordan, saxophoniste avec ce chef d'orchestre environ dix ans plus tard; Randy Brecker, qui en plus d'être trompettiste de renommée pour sa carrière solo et son travail en studio, a eu la distinction presque unique de participer aux trois derniers enregistrements de Mingus; le batteur Billy Hart, un musicien omniprésent par ses sessions avec Stan Getz ou le très exigeant Miles Davis, entre autres.

Et c'est Mike Richmond qui aura la tâche de remplacer Mingus lui-même, à la contrebasse. Richmond, non seulement est un chef d'orchestre, mais aussi un ancien membre des groupes de Woody Herman, Art Farmer et Milt Jackson.

L'amour du passé

Charles Mingus adorait le passé: le blues, le boogie-woogie, Louis Armstrong, Duke Ellington. Il savait interpréter une ballade aussi bien qu'une pièce fulgurante, et avec la même intensité. Sa musique s'avérait parfois schizophrénique et parfois caressante, mais toujours chargée d'une émotion déchaînée.

Le spectacle de jeudi soir vous garantit une véritable renaissance du talent de Charles Mingus et vous pourrez vous attendre à de la musique en pleine envolée.

Guy FERRATON

(L'auteur est discothécaire à CKSB)

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN PRÉSENTE LE CINÉMA DE JEAN RENOIR

Lundi, 23 mars - 20h30

LA MARSEILLAISE

(France) 1938 135M



réalisateur: Jean Renoir
scénario: Jean Renoir, Carl Koch, N. Martel et J.P. Dreyfus
musique: Kosma, Sauveplane et sélection XVIIIe siècle
interprètes: Pierre Renoir, Louis Jouvet et Escande

Film du Front populaire

À la petite salle de spectacle — **ENTRÉE LIBRE**

St. Alphonsus Credit Union NOMINATION



Monsieur N. Bukoski, président du Conseil d'Administration de la "St. Alphonsus Credit Union Limited," est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Denis Chénier au poste de Directeur général. M. Chénier apporte à notre caisse populaire 18 années d'expérience dans le mouvement des Caisses populaires du Manitoba. "St. Alphonsus Credit Union" offre une gamme complète de services financiers. M. Chénier peut être rejoint à nos bureaux 655, Henderson Highway. Téléphone: 668-8220.

LUNDI 23 MARS

À 17h10

L'animateur Pierre d'Auteuil s'entretiendra avec Maurice Auger et Bernadette Hébert sur la signification de l'assemblée annuelle pour les Franco-Manitobains. Les journalistes Yves Désautels et Gabriel Durochers feront un bilan des différents ateliers.

Réalisation: Claude Saindon



Pierre d'Auteuil

BILAN du CONGRES SFM



CKSB 1050

Saint-Léon

Sont-ils des handicapés?

"Les détenus (de prison) sont des personnes comme nous, avec un coeur et des sentiments." "Ils ont perdu leur liberté; ils n'ont pas de responsabilité, et sont privés d'amour".

C'est ainsi que Sr Claire Perreault a tenté de nous décrire les prisonniers, surtout ceux avec qui elle oeuvre depuis 5 ans, à plein temps, à la prison fédérale de Stony Mountain. Elle est disponible à qui veut parler; elle est à l'écoute de ceux qui veulent se défouler, se soulager en donnant leurs raisons d'avoir mérité l'emprisonnement.

Elle dirige régulièrement des périodes de prières à la chapelle. Cet exercice en attire un assez grand nombre: ils ont un besoin de réfléchir, de chanter, de prier ensemble. Ont-ils un coeur? Il faut bien se rendre à l'évidence Sont-ils handicapés? Je serais portée à le croire puisqu'ils sont si restreints.

Sr Claire Perreault était à Saint-Léon jeudi soir à la demande de la Ligue des femmes catholiques. La conférence était la partie principale de leur réunion mensuelle; et les dames avaient invité les hommes et les jeunes à venir s'informer auprès de cette amie des prisonniers.

À l'occasion de Noël, la Ligue des femmes catholiques avait offert de l'argent à Sr Perreault pour l'aider dans son apostolat.

Jardin des Prairies

Les jeunes, garçons et filles, de la place débutent une année de travail parmi les plantes. Les semences ont commencé dans les serres. Il y aura des plants pour tous ceux et celles qui voudront en transplanter dans leur jardin dans deux mois, en plus des plants pour leur propre usage dans leur grand jardin.

Marie C. LABOSSIÉRE

Letellier

Les gagnants de l'exposition scientifique

Vendredi le 13 mars, les parents et amis se rendirent nombreux à l'école de Letellier pour visiter une exposition scientifique. Il y avait vingt-cinq projets proposés par les élèves. Quel que soit le sujet choisi, le but d'un projet était d'apprendre et d'explorer à pleine capacité un domaine de science particulier. On ne pouvait que s'étonner devant autant de talents chez nos jeunes.

Il y en avait pour tous les goûts: mécanique, dissection de grenouilles, énergie, coeurs humains, etc. Nos élèves méritent sincèrement tous les éloges témoignés.

La difficle tâche de juger était confiée à M. Marc Beaudry, directeur de l'école à Sainte-Agathe et M. Denis Foidart, professeur à Saint-Jean-Baptiste.



Jan Milne et Daniel Leclair (les aimants)

La liste de ceux qui se sont classés en tête se lit comme suit: Groupe I et II - Première place - Rachelle Parent et Monique Bouchard, projet: "Les bruits"; 2e - Ginette Jubinville et Léanne Nickel, "Les plantes"; 3e - Donny Dansereau, Christine Plamondon, Suzanne Leclair, "Objets qui flottent".

Groupe III et IV - Premiers - Ian Milne et Daniel Leclair, qui exposait "Les aimants"; 2e - Nicole Bouchard et Carmelle Rémillard, "Le coeur; 3e - "Les abeilles", projet de Michelle Parent et Michel Fontaine.

Groupe V à VIII- Premier Gaëtan , "Moteur diésel", 2e - ex-aequo, JoAnn Damphousse et Marie-Paule Damphousse, "Les grenouilles", Donald Barnabé et Claude Damphousse, "Élévateur à grains"; 3e - Diane Damphousse, "Le coeur humain".

Il y a raison d'être fier des écoliers, surtout après avoir entendu les commentaires du surintendant, M. Louis Gosselin, qui fit remarquer qu'il y avait du 'fini' dans les projets et qui se trouvait surpris du progrès en comparaison de l'année dernière. Le directeur, Gérard Toupin, soulignait que les élèves méritent tous une récompense pour la qualité des résultats obtenus. Les étudiants recevront donc trophées, médailles d'or, d'argent et de bronze.



Rachelle Parent et Monique Bouchard (les bruits)

Yvette FONTAINE



Gaetan Fontaine (moteur diesel)

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

SUBSTITUTION
DE SIGNAUX SIMULTANÉS

Le CRTC tiendra une audience publique à compter du 8 avril 1981 au Centre des conférences, Phase 4, 140, promenade du Portage, Hull (Québec) afin d'étudier les observations reçues en relation avec les modifications proposées au Règlement sur la télévision par câble, articles 3 et 19, concernant la substitution de signaux simultanés.

L'audience se déroule conformément à l'avis public du Conseil daté du 28 mai 1980, dans lequel il invitait les parties intéressées à présenter des observations à l'égard des modifications proposées au Règlement sur la télévision par câble. Le Conseil a reçu soixante-dix-neuf (79) soumissions en réponse à cet avis traitant en particulier de la proposition de faire passer de 3,000 à 9,000 le nombre d'abonnés nécessaire pour obliger un titulaire de licence de télévision par câble à substituer la programmation.

Lors de l'étude des modifications proposées, le Conseil aimerait aussi recevoir des commentaires sur un certain nombre d'observations rattachées à la question de l'exemption, à savoir: le coût de la modification au règlement pour l'exploitant du système de câble par rapport aux bénéfices (par exemple, la protection des droits d'exclusivité pour le radiodiffuseur; une éventuelle entente de partage des coûts entre les radiodiffuseurs et les exploitants de système de câble; et la régionalisation de la subsitution.

Ceux qui désirent présenter des observations sur les modifications proposées sont priés de les adresser à J.G. Patenaude, secrétaire général du Conseil, CRTC Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 27 mars 1981 et indiquer si elles désirent comparaître à l'audience. Les personnes qui ont l'intention de participer à l'audience et qui ne l'ont pas mentionné précédemment devront communiquer avec le secrétaire général au plus tard le 27 mars 1981.

Tous les documents du CRTC sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du CRTC; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du CRTC en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313, Winnipeg (204) 949-6297.

Canada

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT ET NOTAIRE,
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

MARCOUX, BETOURNAY GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

PIERRE J.R. DENISET
(B.A.LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
305-400 avenue Taché
Saint-Boniface Manitoba

Heures de travail:

Lundi, mercredi, vendredi	8h30-18h30
Mardi, jeudi	8h30-22h00
Samedi	10h00-16h00

Téléphone: 233-0614

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
A.J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

cloutier, balcaen & assoc.
services financiers et de gestion
"financial & management services"
151 Provencher
233-5630

FOREST, GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CLS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
100-259 avenue Portage,
Winnipeg Tél.: 943-5408

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

SPECS UNLIMITED
1375, rue McPhillips magasin Loblaw 334-5904
Division verres de contact 185 rue Carlton Lakeview Square 943-5511
2609, avenue Portage à Thompson Drive 889-6916
295, avenue Nairn au Pont Louise 667-5321

100 AGENTS

Requis pour la province
du Manitoba
Service bien accepté par le public. À plein temps ou à temps partiel. **Tél.: 233-2317 -**

MED-WEST MEDICAL DATA BUREAU
2-113, rue Marion,
Winnipeg, Manitoba
R2H 0T2

Century 21
CARRIE REALTY LTD.

"OPEN HOUSE"
459, rue de la Morénie
dimanche le 22 mars 1981
- 13h à 17h -

Joli bungalow de deux chambres à coucher, situé au centre de Saint-Boniface. Grenier et murs isolés à neuf, installation électrique refaite, tapis mur à mur neuf au salon et dans la chambre à coucher. Sous-sol aux 3/4 (avec possibilités). Belle cour arrière avec place de stationnement pavée. Maison repeinte à l'intérieur et à l'extérieur. Appelez **Adrien au No 233-1999.**

LE CENTRE CULTUREL
FRANCO-MANITOBAIN
est à la recherche d'un

DIRECTEUR TECHNIQUE

Salaire à négocier

Entrée en fonction au début de juin 1981

Faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 30 avril** à:

Le directeur,
Le Centre culturel franco-manitobain,
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0G7

Maison à vendre "Bi-Level"
Située rue Main à Saint-Malo, près de l'école et de l'aréna; 3 chambres à coucher, garage attenant et isolé de 24 x 24. Patio contigu à la cuisine avec des portes vitres triples. Sous-sol complètement fini avec foyer ouvert et une cheminée en briques de 10 par 12. Deux salles de bains avec douche. "Shed" d'utilité et jardin.
Téléphonez au No: **347-5248**

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis public

Télé-Métropole Inc., les Entreprises Télé-Capital Ltée, CJPM—TV Inc., Pathonic Communications Inc., Télé-Inter Rives Ltée et Radio-Nord Inc., faisant affaires sous la raison sociale de Réseau de télévision TVA, ont demandé une licence de réseau pour offrir, à titre provisoire, au moyen du satellite ANIK-A-3, un deuxième service de langue française. Les entreprises de télévision par câble titulaires de licences qui ne distribuent pas présentement d'émissions du réseau de télévision TVA, ni de l'une de ses stations associées, peuvent demander au Conseil de modifier leurs licences de radiodiffusion afin d'offrir ce service spécial.

Quiconque désire fonder une entreprise de radiodiffusion pour distribuer ou transmettre cet ensemble d'émissions doit déposer une demande de licence, aussitôt que possible, auprès du secrétaire général, J.G. Patenaude, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2.

La demande doit être faite par écrit et énoncer les faits pertinents, y compris l'objet de la demande; le coût d'établissement de l'opération et la source des fonds disponibles à cette fin; les revenus prévus et leur source; le nom des participants; le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du requérant ou de son agent, ainsi qu'une adresse où tout intéressé peut consulter la demande. La formule de demande et tout document à l'appui doivent être fournis en double.

Les requérants doivent se rappeler que le Conseil ne peut délivrer de licence que si le ministre des Communications lui certifie que le requérant a satisfait aux exigences de la loi sur la radio et aux règlements afférents, et qu'il a reçu ou recevra un certificat de construction technique et de fonctionnement aux termes de cette loi. Un mémoire technique est donc requis. Le Conseil étudiera les demandes reçues en réponse au présent avis aussi rapidement que possible.

L'attribution de la licence de réseau temporaire ne porte préjudice à aucune demande permanente sur l'extension de service.

Canada

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A-182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Les petites annonces sont gratuites pour deux parutions consécutives seulement. Les parutions ultérieures coûtent $5.00 chaque. Ces annonces doivent parvenir dactylographiées au plus tard le lundi avant la publication du journal. Seules les annonces de personnes privées sont acceptées.

À LOUER - rue Désautels, près des magasins et autobus. Duplex, 2 chambres à coucher à l'étage. Tapis mur à mur, balcon, y compris cable et toutes utilités. $225. Stationnement disponible. Tél.: 233-4024 après 17h.
-844-

À VENDRE - 1 guitare acoustique avec étui dur, comme neuve. $85.00 pour les deux.
- 1 poêle électrique Gibson 24" - $40. Tél.: au No: 433-7818

À LOUER- au parc Windsor. 1/2 duplex, 3 chambres à coucher. Près des autobus et de toutes commodités. Libre le 1er avril. Pour plus de renseignements téléphonez après 18h au No 257-4730
-843-

À LOUER- appartement d'une chambre à coucher - libre immédiatement - près de l'hôpital Saint-Boniface - avec cuisinière et réfrigérateur - stationnement, l'eau et le chauffage inclus - $230.00/mois. Tél.: Bob - 233-1519, Joe - 233-2305 ou 589-8480 après 18h.
-845-

À LOUER - suite de 2 chambres à coucher, cuisine avec réfrigérateur et cuisinière. Salon avec tapis mur à mur, salle de bains. Prix: 200.00/mois. Téléphonez au No 247-8022.
-840-

RECHERCHE - Ferme à miel (à moins de 70 milles autour de Winnipeg). Ayant de 400 à 700 ruches, avec si possible, maison, "shed" et équipements pour le conditionnement du miel. Tél.: 772-1298 ou écrivez à E.C. B.P. 243 Station C, R3M 3S7 Winnipeg
-841-

Désire garder des enfants chez-moi du lundi au vendredi. Téléphonez au No 256-9387.
-842-

À VENDRE - Séchoir à cheveux - "General Electric"-"super speed mist" portatif-peut aussi servir à sécher les perruques (cheveux naturels ou synthétiques). Tél.: 237-6098 le matin jusqu'à 11h ou après 16h.
-846-

À VENDRE - "Plymouth Volare" 1978, 31,000 kms, 1 an de garantie internationale. Excellente condition. Tél.: 237-6947.
-870-

IMPÔTS - Préparations de déclarations d'impôts. Taux raisonnables. Tél. 253-2464.
- 805 -

Généalogie "Boulet" 1657 - 1965 de l'Ouest Canadien. Livre à liquider à $3.50 chacun, plus transport. Adressez toute commande à Denis Boulet; 89 East Gate, Winnipeg, Man. R3C 2C2.
- 838 -

Le P'tit Bonheur, garderie française pour enfants de 2 à 5 ans, accepte des inscriptions (à plein temps). Pour plus de renseignements, téléphonez au No 233-7491.
- 855 -

CHERCHE - personne française pour apprendre le français à un enfant d'âge prescolaire (4 ans), une ou deux fois par semaine. Téléphonez à Mme Litz au No 885-3014.
- 858 -

À VENDRE
- 1 mobilier de chambre à coucher, bois clair, 4 pièces.
- 1 cuisinière électrique "McMlary" 30' de large.
- 1 bicyclette pour femme
Téléphonez au No 233-1529 après 18h.
- 856 -

À VENDRE - Motocyclette "650 Yamaha, special 1979", "mini engine guard, highway pegs". En bonne condition. Téléphonez, après 17h au No (1) 367-2951. Demande $2100 ou meilleure offre. S.v.p. appelez en anglais.
- 857 -

À LOUER - rue Aulneau appartement de une chambre à coucher complètement meublée, facilité de lavage. Libre immédiatement. Téléphonez après 18h au No 247-6138.
- 851 -

À VENDRE - 1976 "cross country cat" - demande $1,000.00 - bonne condition Tél.: au No 1-422-5355 ou 786-5891 et demandez pour Jean-Marc.
- 849 -

À VENDRE - à Saint-Adolphe, maison de 1300 pieds carrés près de l'école. Lot de 70 x 180, 2 1/2 salles de bains. Tapis à la grandeur, rideaux inclus, sous-sol fini. Pour prendre possession le 1er avril. Pour plus d'informations, tél.: 883-2272.
-869-

À LOUER - Saint-Boniface, 723, rue Laflèche - moitié de duplex - 2 chambres à coucher - salon, cuisine, salle de bains - entrée privée - stationnement- libre le 15 mars - Tél. au No 237-3547 ou 237-3540
-848-

À LOUER - pour le 1er avril, à Saint-Boniface, rue Ste Catherine un appartement d'une chambre à coucher, tout meublé, beau tapis mur à mur, et télévision $150.00/mois. Pour une personne tranquille, au 1er étage (de préférence un jeune homme qui travaille). Stationnement inclus.
- Une chambre meublée, libre immédiatement située rue Ste-Catherine. Pour une personne seule (un jeune homme seulement) Tél: 247-7496 ou 233-6872.
- 763 -

À SOUS-LOUER (rue Goulet) Appartement d'une chambre à coucher $200.00/mois. Chauffage et stationnement inclus - Tél.: au No 233-9306.
-850-

À VENDRE - par le propriétaire - parc Niakwa - maison de 3 chambres à coucher, salon, salle à manger avec vaisselier encastré, cuisine avec coin repas, lave-vaisselle encastré et broyeur à déchets, salle de bains avec 2 lavabos. Au sous-sol: 4e chambre à coucher, salle de bains avec douche, salle de lavage, grande salle de séjour avec bar. Rideaux inclus. Air climatisé. Lot de 60 x 100, beaux arbres. $66,500. Pour rendez-vous, tél. au No: 889-4670, soirs et fins de semaine. Pas d'agents.
-847-

À LOUER - rue Notre-Dame à Saint-Boniface appartement de 2 pièces 1/2 avec poêle et réfrigérateur dans un petit immeuble très tranquille. $188.00/mois stationnement ou garage en plus (moins déduction pour service de concierge). Tél.: 233-5767.
-764-

À LOUER - à Saint-Boniface, appartement de 3 pièces avec une chambre à coucher, tout confort, ensoleillé, possibilité de parking. Tél.: 237-3558.
-871-

À LOUER - 552, rue De la Morénie, appartement d'une chambre à coucher. Poêle, réfrigérateur inclus. Tél.: 233-0452 après 17h00.
-872-

À LOUER - à Saint-Boniface, 3 pièces, au rez de chaussée, complètement privé; libre le 1er avril; stationnement inclus. Tél.: 233-3876.
-859-

À VENDRE - un sofa-lit, tapis 9 x 12, 3 tables (une pour disques, une pour téléphone et une table à café). Un "Out Board" moteur pour bateau 60 H.P. Prix à négocier. Tél.: 256-6075.
-860-

À VENDRE - Orgue électronique marque "Lowrey" - modèle "Citation Theater Spinet" sans tubes. Grande quantité de jeux et d'accessoires. En excellente condition. A coûté $5300.00. Un instrument magnifique. Tél.: 247-3004.
—861-

À LOUER - Saint-Boniface rue Kitson, appartement de 3 chambres, entrée privée, avec poêle et réfrigérateur. Tél.: 247-7514.
-862-

Maman qui garderait chez elle des enfants nouveau-né à 4 ans - du lundi au vendredi $5.00 par jour et samedi de midi à minuit. Tél.: 247-8022.
-863-

À VENDRE — Petite orgue "Fun-Mate" avec banc à livres: un clavier, bonne condition, meuble comme neuf. Prix raisonnable. Tél.: 233-2266 après 17h (la semaine).
-864-

À VENDRE - Sofa & chaise, avec 2 tables, très bonne condition - parfait pour un chalet ou "recroom". $150.00.
Couvre-pieds, beau choix de couleurs pour lits simples et doubles: $30.00 à $35.00.
Une bonne sélection de beau linge de poupée, ensemble de robes et bonnet, "pant-suits". $1.50 à $2.00. Tél.: (1) 422-8243.
-865-

À LOUER - Saint-Boniface, petit appartement pour une personne; chambre de bains et entrée privée; pas de stationnement. Tél.: 237-0933.
-866-

VENTE PRIVÉE - Saint-Boniface. Une vraie aubaine, une maison de cinq chambres à coucher ainsi qu'un appartement au sous-sol avec toutes les draperies; tapis et une sécheuse, grande cuisine et salon bien éclairé, un garage. Prix: $54,900.00. Pour plus d'informations, tél.:247-7146.
-868-

Nécrologie



REMERCIEMENTS

La famille de Marie-Ange Joyal désire remercier sincèrement tous les parents, amis et voisins pour leurs témoignages de sympathie lors du décès de leur époux, père et grand-père Emile. Un merci spécial est adressé à l'abbé Louis Philippe Jean, curé de la paroisse, aux pères Aurèle Lemoine et Jean-Paul Aubry, o.m.i. ainsi qu'au frère Richard Joyal, Marianiste, aux porteurs, MM. Claude, Gérard et Julien Joyal, Auguste Péloquin, Adrien Dumesnil, Emilien Fenez; aux porteurs honoraires, MM. Emmanuel Lemoine, Raymond Lagacé, Léon Dorge, Marius Lemoine, Ronald Girardin, Emmanuel Courcelles, Albert et Gérard Bilodeau.

Merci à toutes les dames de la paroisse qui ont bien voulu servir le goûter après les funérailles, ainsi qu'à tous les amis qui ont bien voulu offrir des mets à la famille; à Mme Hélène Arpin qui était à l'orgue, à Mme Irène Lemoine, directrice de la chorale, à tous les membres du choeur. Les prières, les offrandes de messe, les fleurs, les cartes de sympathies reçues des parents et amis furent grandement appréciées.

Nos sincères remerciements à la maison funéraire Philippe Coutu pour leur support et leur encouragement.

La famille remercie tous les parents et amis venus des paroisses avoisinantes, ainsi que de Vancouver, Calgary, Kenora, Dryden, Saskatchewan.

Nous garderons toujours un précieux souvenir de vos témoignages d'affection et d'amitié.

La famille de
Marie-Ange Joyal
et Lorraine

Lucia LAFRANCE née TELLIER

Paisiblement, le jeudi 5 mars 1981, au Repos-Jolys à Saint-Pierre-Jolys, Manitoba, est décédée à l'âge de 98 ans, Mme Lucia Lafrance (née Tellier), épouse de feu Adélard Lafrance, décédé en 1963.

Lui survivent quatre filles: soeur Claire Lafrance s.n.j.m. de Winnipeg, Mme Laure Tauffenbach de Sainte-Anne-des-Chênes, Mme Fernande Tkachyk et Mme Elaine Gay de Saint-Pierre-Jolys, quatorze petits-enfants et dix arrière-petits-enfants.

Les prières et la messe des funérailles ont eu lieu à Saint-Pierre-Jolys, samedi le 7 mars à 14 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de l'endroit.

Les porteurs étaient Norman Tkachyk, George Tkachyk, Gérald Gay, Marcien Gay, Adrien Gay, Camil Tauffenbach, tous petits-fils de la défunte.

La direction des funérailles était confiée à la chapelle funéraire de Saint-Pierre (Loewen).

REMERCIEMENTS

Mme Angèle Neveux et sa famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par l'offrande de messes, de fleurs, assistance aux prières ou aux funérailles à l'occasion du décès de M. Elie Neveux. Un merci également à l'abbé Joseph de Rocquigny, célébrant des funérailles, ainsi qu'à l'abbé Robert Nadeau, assistant; à soeur Marguerite Mulaire et à la chorale pour le beau chant; aux porteurs et à tous ceux qui ont contribué à rehausser la cérémonie.

Un merci tout spécial au personnel des hôpitaux de Saint-Pierre-Jolys et de Saint-Boniface pour les bons soins reçus car la tâche n'était pas toujours facile. Il ne faut pas oublier la pastorale de l'hôpital de Saint-Boniface qui s'est dévouée tellement pour notre cher malade. Merci également aux dames qui ont organisé et servi le délicieux goûter. Toute cette bienveillance à notre égard a contribué à alléger notre peine.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Lucia Lafrance désire remercier sincèrement le Révérend père De Rocquigny o.m.i., et ses assistants à l'autel, soeur Marguerite Mulaire et la chorale, l'organiste, les dames qui ont servi le goûter et tous les parents et amis qui ont exprimé leur sympathie par leur présence aux funérailles, offrandes de messe, cartes ou autres, lors du récent décès de leur mère.

Un merci spécial aux médecins, aux infirmières et aux employées du Repos-Jolys pour les bons soins donnés à la chère défunte pendant plus de quatre ans.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu NOËLLA LOUISE LABOSSIÈRE, du village de Somerset, au Manitoba, veuve décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15e jour d'avril 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de mars 1981.
TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-VITAL

offre un poste de

Directeur

à l'ÉCOLE LAVALLÉE
située 505, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital

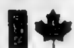
L'école Lavallée offre un programme français de la maternelle à la 9e année à environ 450 élèves.

Compétences requises:
1. Certificat professionnel avec permanence de la province du Manitoba.
2. Au moins cinq ans d'expérience dans l'enseignement.
3. Expérience antérieure en administration.
4. Avoir fait preuve de leadership en éducation française
5. Parler et écrire couramment le français et l'anglais.

Salaire: selon l'entente collective.

Faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae avant **le 27 mars** à:

Monsieur Gordon Newton
Surintendant
Division Scolaire de Saint-Vital
900, chemin Sainte-Marie
Winnipeg, Manitoba
R2M 3R3


Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

COMITÉ DES TRANSPORTS AÉRIENS

Avis de convocation

Avis est, par la présente, donné que le Comité des transports aériens de la Commission canadienne des transports tiendra une réunion publique, portant sur l'utilisation que fait une compagnie (qui n'est pas autorisée à exploiter un service aérien commercial) avec des aéronefs qu'elle possède ou qu'elle loue. Le 27 avril 1981, la séance ouvrira à 10h, heure locale, à la salle Outaouais, 140, Promenade du Portage, Hull (Québec).

Ordre du jour: ouverture de la réunion, présentation des mémoires suivie d'une période de questions et des exposés finals.

La réunion a pour objet de permettre au Comité de déterminer:

(i) si certains types d'utilisation d'aéronefs par une compagnie sans permis correspondent à l'exploitation d'un service aérien commercial;et

(ii) si le règlement sur les transporteurs aériens doit être modifié de façon à y rendre permissible certains types d'utilisation d'aéronefs par des compagnies n'ayant pas de permis, utilisations qui correspondent à l'exploitation d'un service aérien commercial.

Les parties peuvent comparaître et se faire entendre dans la langue officielle de leur choix.

La "Canadian Business Aircraft Association Inc." a rédigé sur la question un mémoire qu'on peut se procurer auprès du secrétaire du Comité en mentionnant le numéro de référence 2-130.

Les intéressés sont priés d'informer le secrétaire de leur intention de participer, au plus tard le 23 mars 1981, et le cas échéant, de lui faire parvenir leur mémoire avant le 13 avril 1981. La liste des participants sera disponible à compter du 30 mars 1981 aux fins d'échange de documents.

W.V. Taillon
Secrétaire
Comité des transports aériens



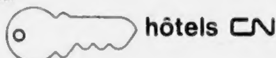
Téléphonez-nous sans frais au

1-800-268-8136

Les réservations instantanées des hôtels CN.
La meilleure façon de s'assurer un accueil chaleureux.

La chaîne CN:

Hôtel Newfoundland, St. John's
Hôtel Nova Scotian, Halifax
Hôtel Beauséjour, Moncton
Le Reine Elizabeth*, Montréal
Château Laurier, Ottawa
Hôtel Macdonald, Edmonton
Jasper Park Lodge, Alberta
Hôtel Vancouver*, Vancouver



Autres grands hôtels:

Hilton International Québec, Québec
Montréal Aéroport Hilton International, Montréal
Harbour Castle Hilton, Toronto
Hôtel Plaza II, Toronto
Park Plaza, Toronto
Toronto Airport Hilton International, Toronto
Hôtel Fort Garry, Winnipeg
The International, Calgary

*Administration: Hilton Canada



Office national du film du Canada — National Film Board of Canada

L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

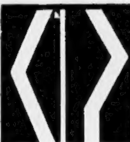
Bureau régional - Winnipeg
Requiert les services

d'une secrétaire bilingue

Doit posséder de l'initiative, avoir de l'expérience comme sténo/dactylo, et être capable de travailler avec un minimum de directives.

Salaire: $14,300 à $15,700 selon l'expérience.

Adressez vos demandes à:
Joanne Turenne,
Office national du film,
674, rue St-James,
Winnipeg, Manitoba,
R3G 3J5
Tél.: (204) 949-2814.



LA CAISSE POPULAIRE D'ÎLE-DES-CHÊNES

est à la recherche d'un(e)

APPRENTI COORDONNATEUR (TRICE) E.D.P. - CAISSIER (ÈRE)

La position requiert les services d'une personne bilingue (français et anglais, parlé et écrit) ayant complétée une 12e année ou équivalence. Préférence à un(e) candidat(e) avec connaissance en comptabilité.

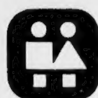
Le (la) candidat(e) choisi(e) assumera éventuellement les responsabilités du développement et du contrôle de la comptabilité sur ordinateur de la Caisse populaire.

Le salaire est négociable selon expérience et qualifications.

Entrée en fonctions: immédiatement.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature à:

Norman Barnabé, gérant
La Caisse populaire d'Île-des-Chênes
Tél.: 878-3765



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

AGENCE DE L'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER (FIRA)

AGENT DE COMMERCE
Ottawa (Ontario)

Traitement: CO-2 ($26 509 – $37 556)
CO-3 ($32 490 – $41 619)
CO-4 ($37 095 – $45 124)

Nº de réf.: 81-SM-OC-FIRA-AR-2034

L'Agence d'examen de l'investissement étranger annonce des perspectives de carrière en commerce au sein du Bureau de l'évaluation et de la Direction de l'application de la loi. L'échelle de traitement admet des taux jusqu'à $45 124 (actuellement à l'étude).

BUREAU DE L'ÉVALUATION

Fonctions
Revoir les propositions d'investissement étranger visant à créer de nouvelles entreprises ou à acquérir des entreprises canadiennes déjà en place; consulter les gouvernements provinciaux et les ministères fédéraux; négocier des engagements avec des investisseurs étrangers afin d'obtenir des «avantages appréciables» pour le Canada; recommander l'autorisation ou le rejet de l'investissement proposé.

Conditions de candidature
Pour *TOUS* les postes:
Grade universitaire en commerce, en économie, en administration des affaires ou dans une discipline connexe. Expérience de la tenue d'analyses économiques et d'évaluation de transactions ou projets commerciaux au sein du secteur privé. Expérience dans le domaine des finances, de la fabrication ou la commercialisation.

Pour *CERTAINS* postes:
a) Expérience acquise au sein d'une industrie de ressources naturelles, de préférence une industrie de ressources non renouvelables.
b) Expérience dans un poste de gestion, dans un ou plusieurs de ces domaines.

Nota De plus, un examen écrit servira à évaluer la capacité des candidats de rédiger et d'analyser.

DIRECTION DE L'APPLICATION DE LA LOI

Fonctions
Veiller à ce que toutes les transactions d'investissement étranger régies par la Loi sur l'examen de l'investissement étranger soient présentées pour fins d'étude; offrir, aux investisseurs ou à leurs conseillers, une orientation et des opinions officielles et non officielles en matière d'interprétation; surveiller et mettre en oeuvre les mesures citées à titre de conditions de l'autorisation; veiller aux respects des ordres de rejet.

Conditions de candidature
Pour *TOUS* les postes:
Grade universitaire en droit; expérience du droit corporatif et commercial, y compris l'analyse de transactions commerciales.

Pour *CERTAINS* postes:
Expérience, dans un poste de gestion, dans ces domaines.

Exigences linguistiques
Pour certains postes: La connaissance de l'anglais est officielles est essentielle. En raison de la nature de ces postes, les candidats doivent être bilingues.

Pour d'autres postes: La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

Pour d'autres postes: la connaissance de l'anglais est essentielle.

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Nº d'autorisation: 330-366-011

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Andy J. Rapoch
Agent de dotation
Programme de dotation des cadres supérieurs
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, tour Ouest, 17e étage
300, av. Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 31 mars 1981



Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié

Canadä



ATTENTION
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation express du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

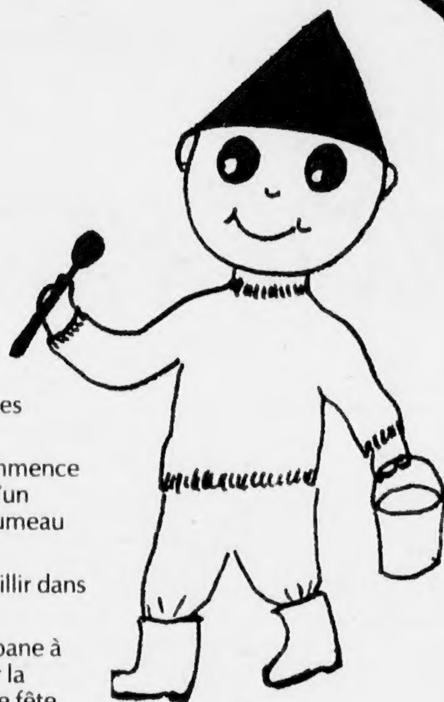
Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

La Page de Bicolo ...





Le temps des sucres!

Chaque printemps, au Québec, en Ontario et dans quelques endroits des États-Unis, c'est le temps des sucres.

Certains érables ont une sève sucrée. Lorsque le soleil commence à réchauffer la terre, la sève monte dans les arbres. À l'aide d'un vilbrequin, l'on perce un trou dans l'arbre, l'on y met un chalumeau et l'on accroche une chaudière.

L'on recueille la sève dans un tonneau, ensuite on fait bouillir dans un grand chaudron jusqu'à ce que la sève devienne sirop.

Lorsque toute la parenté et les amis se rencontrent à la cabane à sucre pour déguster des crêpes, de la bonne tire refroidie sur la neige et des oeufs cuits dans le sirop, c'est un vrai régal et une fête inoubliable!

Vive le temps des sucres!

Bicolo









SANS PAROLE



La cabane à sucre!



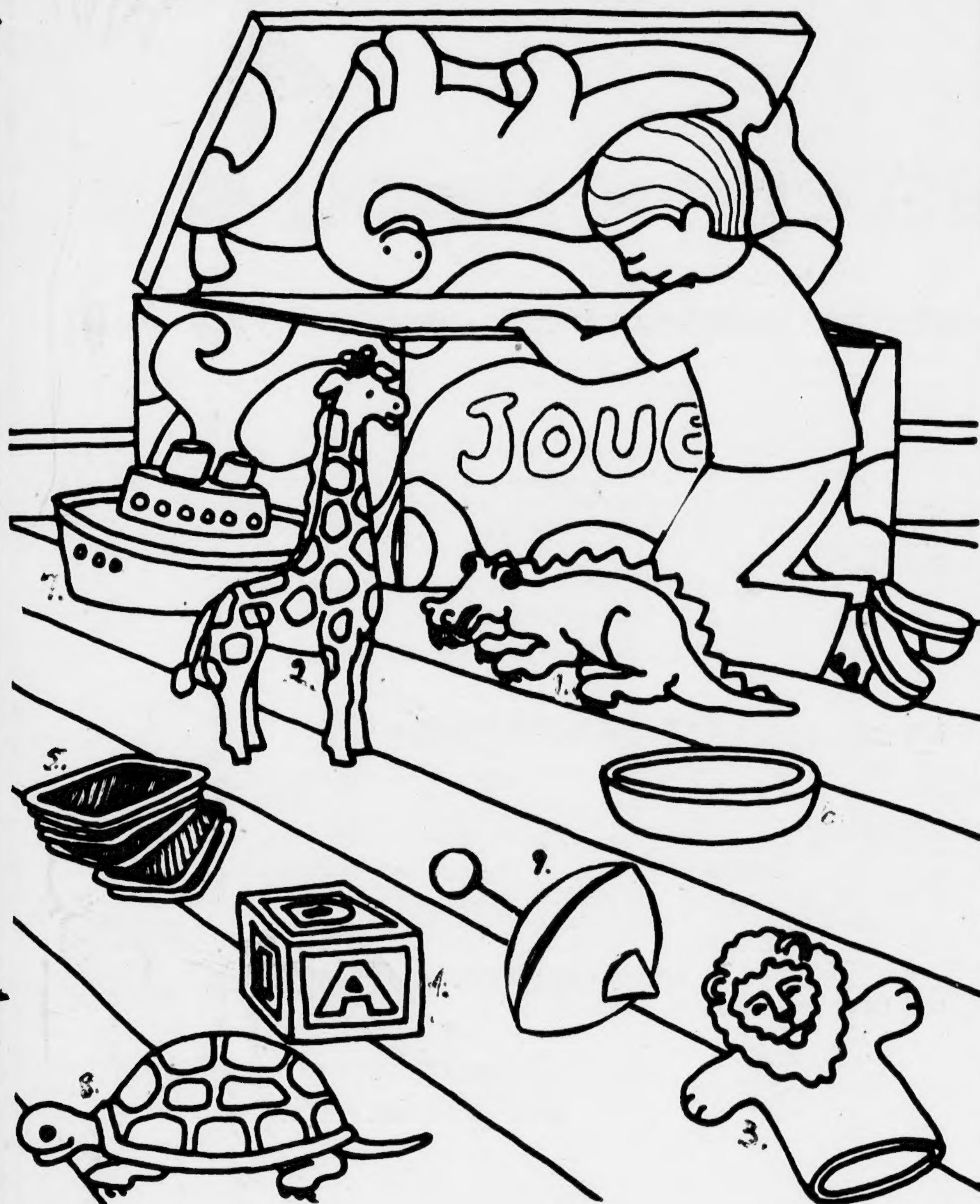
Sucre	Printemps	Sève
Érable	Mars	Coule
Bois	Goûter	Sceau
Sirop	Tire	Neige
	Bouillir	Cabane
	Soleil	Jeu

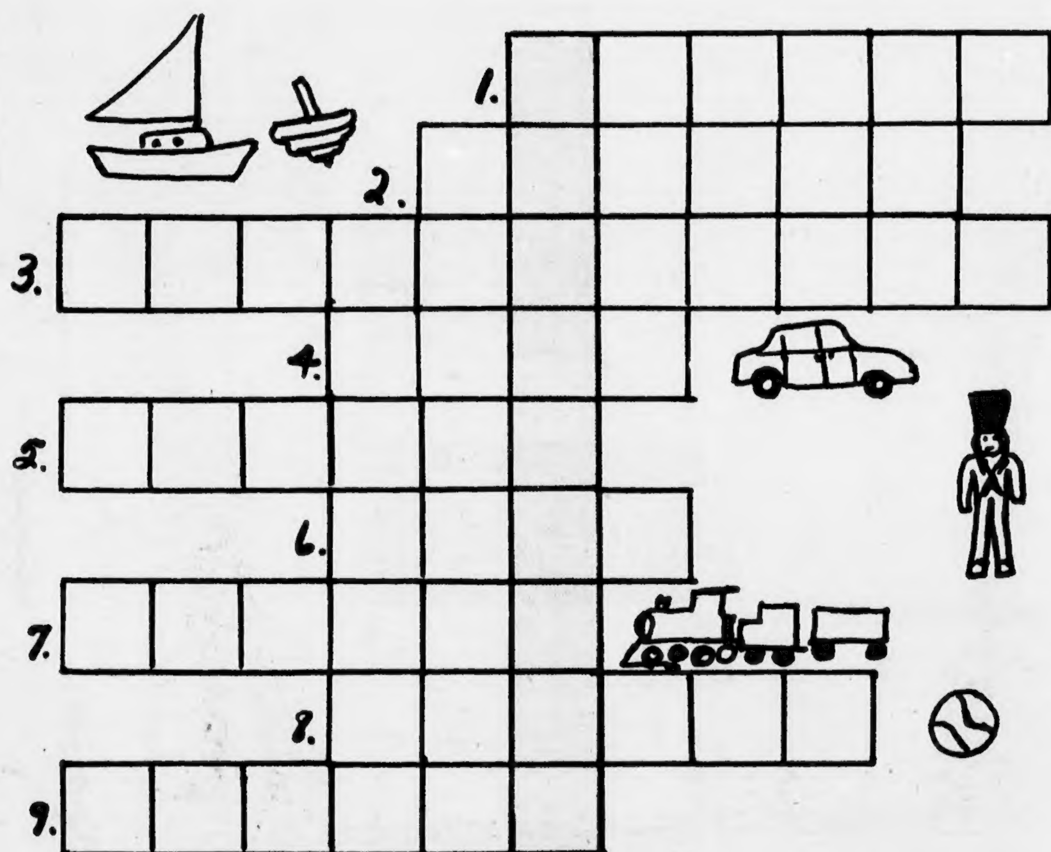
MOT CACHÉ: Plantation d'érable à sucre

B	E	P	C	O	U	L	E	B	R
O	A	R	E	T	I	R	E	O	B
I	S	I	R	O	P	R	S	U	L
S	R	N	A	S	N	E	E	I	E
E	A	T	B	C	E	T	V	L	N
R	M	E	L	E	I	U	E	L	A
C	J	M	E	A	G	O	I	I	B
U	E	P	R	U	E	G	E	R	A
S	U	S	O	L	E	I	L	E	C

Le coffre à jouets

Stéphane cherche quelque chose. Pour trouver ce qu'il a perdu, remplis la grille. Le nom du jouet perdu apparaîtra dans la colonne grise. Le vois-tu dans le dessin? Colorie les jouets!





Courrier

Cher Bicolo,

Je vous remercie pour les belles raquettes. Je les ai déjà essayées! Elles sont des merveilles! J'espère que vous vous amusez bien pendant la semaine du festival. Encore une fois, un gros merci pour les raquettes! Salut!

Marc Delannoy
Saint-Boniface

Bonjour Bicolo,

Merci beaucoup pour la chemise et le livre. Je t'aime.

Danielle Labossière

Bicolo,

Je t'envoie une lettre pour te montrer mon amitié. Ici un dessin pour le prouver. Merci pour le poster Bicolo.

Réal Déquier
Saint-Malo

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le livre appelé Alexis et le livre de recettes.

Terry Rivard
Elie

Je salue les nouveaux membres de mon club!

5955; Ponn Benjamin, Otterburne
5956; Kevin Baldwin, Otterburne
5957;Jasen Wetherup, Saint-Pierre
5958; Colleen Breland, Cayer
5959; Monique Laramée, Saint-Eustache
5960; Donald Gauthier, Saint-Claude
5961; Ginette Fréchette, Winnipeg
5962; Joël Fréchette, Winnipeg
5963; Raymond Fortier, Winnipeg
5964; Michael Johnson, Saint-Laurent
5965; Serena St. Goddard, Saint-Ambroise
5966; Shannon Betzal, Prairie Grove
5967; Suzanne Gibson, Transcona
5968; Mélanie Orlowski, Transcona
5969; Rachelle Picton, Transcona
5970; Jason Philion, Transcona
5971; Joël Yerex, Transcona
5972; Gilbert Brunette, Winnipeg
5973; Michel Sabourin, Transcona
5974; Paul Guilleminot, Transcona
5975; Serge Parent, Transcona

Membre gagnant

Paul Beaudry, 13 ans

La Broquerie

Membre No 4321

Rép: le coffre à jouets
1. Dragon
2. Girafe
3. Marionnette
4. Bloc
5. Cartes
6. Plat
7. Bateau
8. Tortue
9. Toupie

Jouet caché: Dinosaure (dans le couvercle du coffre)

Cabane à sucre
Réponse: Erablière



LES ÉDITIONS DU BLÉ

boîte postale 31, saint-boniface (manitoba) R2H 3B4

LES ÉDITIONS DU BLÉ

une maison d'édition

-donc, qui publie des livres dont les auteurs n'ont aucun frais à rencontrer;

-donc, qui aide autant que possible les auteurs retenus à mettre la dernière main à leurs ouvrages.

une maison d'édition sans but lucratif

-donc, qui verse tous ses revenus à la publication;

-donc, qui ne verse aucune rémunération, aucun salaire ou honoraire aux membres de son Conseil d'administration;

-donc, qui convoque une assemblée annuelle durant laquelle les membres de la maison d'édition élisent les conseillers;

-donc, qui rend accessible ses livres de comptabilité.

une maison d'édition sans but lucratif du Manitoba français

-donc, qui publie d'abord des oeuvres d'intérêt aux Manitobains, ou écrites par des Manitobains.

LES ÉDITIONS DU BLÉ

DEPUIS 1974, date de la fondation.

trois Prix Champlain:

1976 - ***Louison Sansregret***
de Marius Benoist

1977 - ***Donatien Frémont***
de Hélène Chaput

1978 - ***Louis Riel, poésies de jeunesse***
de Flanagan, Martel, Campbell

trois fois signalées par la critique avisée:

1975 - L'association canadienne des éditeurs, lors de son congrès à Toronto, retient parmi les cinq finalistes, ***Salamandre,*** maquette de la couverture et conception graphique de Bernard Mulaire

1977 - ***Les Lettres québécoises,*** Revue de l'actualité littéraire, no 6, recommandent la lecture du ***Manitoba, reflets d'un passé*** de Lionel Dorge

1980 - ***Nos Livres,*** Revue de comptes rendus des ouvrages de langue française publiés au Québec ou ailleurs au Canada, placent sur "Le 'dessus du panier' ", c'est-à-dire, que les "collaborateurs ont fort apprécié", ***Le Roitelet,*** de Claude Dorge.

Deux fois invitées à participer au Prix France-Québec:

1977 - ***Louison Sansregret*** de Marius Benoist

1978 - ***Donatien Frémont*** de Hélène Chaput

Conseil d'administration:

Présidente: Mme P. Lagacé
Secrétaire: M. Gilbert Comeault
Trésorier: M. Gilles Landry
Conseillers: MM. Gérard Lagacé et Lionel Dorge

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES Éditions du Blé
le 30 mars 1981, à 20h
salle 3H, Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher







